

COSTUMES

HISTORIQUES

DES XII^E, XIII^E, XIV^E ET XV^E SIÈCLES

TIRÉS

DES MONUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

DESSINÉS ET GRAVÉS

PAR PAUL MERCURI

AVEC UN TEXTE HISTORIQUE ET DESCRIPTIF

PAR CAMILLE BONNARD

NOUVELLE ÉDITION, SOIGNEUSEMENT REVISÉE

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR M. CHARLES BLANC

ANCIEN DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS.

TOME DEUXIÈME



PARIS

A. LÉVY FILS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE SEINE, 29.

1861



NOBLE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

COSTUMES

HISTORIQUES

DES XII^E, XIII^E, XIV^E ET XV^E SIÈCLES

NOBLE ITALIEN

Le costume suivant est encore tiré de cet inépuisable manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, duquel j'ai emprunté un si grand nombre de détails précieux sur les mœurs et les costumes italiens du XIV^e siècle.

Ce noble Italien est vêtu d'un ample manteau écarlate agrafé sur l'épaule et doublé d'hermine. Cette sorte de vêtement ne pouvait guère convenir aux peuples de l'Italie méridionale; aussi n'en retrouve-t-on de fréquentes reproductions que dans les monuments de la Lombardie et des régions situées en deçà des Alpes.

La manche du pourpoint était ordinairement bleue ou violette, et la chaussure rouge ou noire.



COSTUME MILITAIRE
XIV^E SIÈCLE

COSTUME MILITAIRE

J'ai encore emprunté ce costume aux précieuses miniatures du manuscrit de Tite-Live dont j'ai parlé à l'article précédent. Quoiqu'il ait beaucoup de rapport avec quelques-uns de ceux qui figurent dans la suite de cet ouvrage, il n'en est cependant pas une répétition, et présente de nouveaux détails sur les armes défensives du XIV^e siècle.

On conserve encore dans l'arsenal de Milan quelques cuirasses semblables à celles dont sont armés et ce militaire, et les personnages représentés au n^o 81 de la présente édition. Elles étaient composées de cercles d'acier qui s'emboîtaient et obéissaient aux mouvements du corps. On les recouvrait ensuite de tissus plus ou moins riches, selon le rang et la fortune de celui qui en était armé.

Le soldat qui est représenté dans la planche ci-contre se sert d'un petit bouclier qui a été fort en usage parmi les *bravi* et les spadassins italiens, jusqu'au XV^e siècle.



NOBLE SIENNOISE
XIV^E SIÈCLE

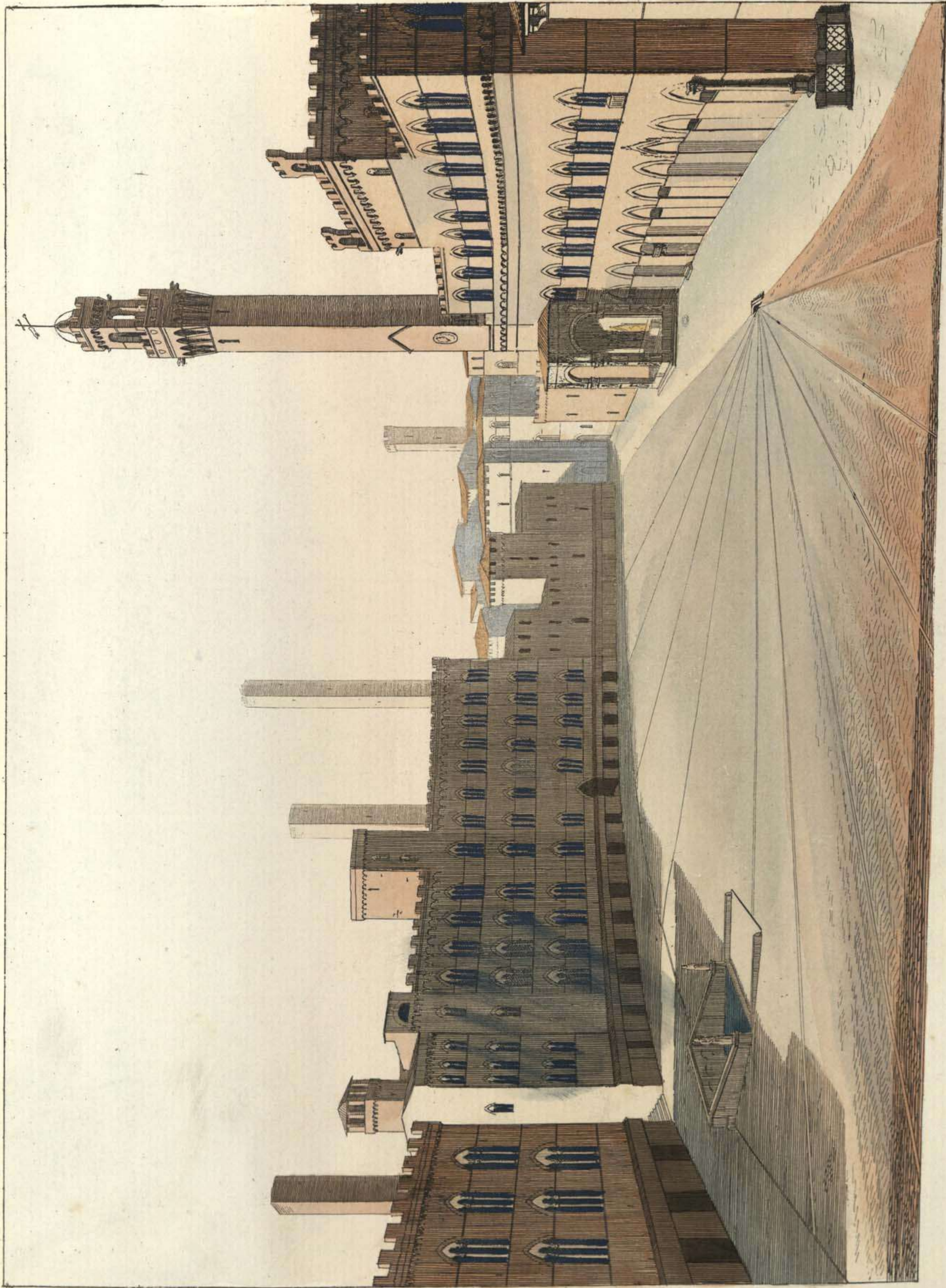
NOBLE SIENNOISE

Critiquer amèrement le présent, louer avec excès le passé, est une habitude si générale, que si l'on voulait s'appuyer sur de pareilles données, on retrouverait infailliblement les traces de cet âge d'or que la fable et les poètes ont tant célébré. Le luxe des femmes surtout excite très-souvent la mauvaise humeur de nos vieillards, qui ne cessent de louer la prétendue modestie et la prétendue simplicité des femmes qui ont captivé leur jeunesse. Je reculerai plus loin encore pour combattre une faiblesse si commune; je remonterai jusqu'au XIV^e siècle, époque à laquelle, en dépit des lois que des magistrats peu galants avaient prétendu opposer à la coquetterie du beau sexe, les femmes surent donner carrière à leurs aimables caprices. Le luxe était arrivé à un tel excès, que les magistrats des villes libres crurent devoir lui opposer un frein, et exiger des femmes plus de simplicité dans leur toilette; ils prononcèrent même des peines rigoureuses contre celles qui oseraient contrevenir à des règlements devenus si nécessaires à l'économie et à la paix des ménages. Une Nouvelle, d'un auteur contemporain, suffira pour faire connaître avec quelle adresse elles surent éluder la sévérité du magistrat chargé de faire observer la nouvelle loi sur le luxe. Ce juge ayant été accusé de faiblesse, et sévèrement réprimandé, répondit en ces termes ¹ :

¹ Franco Sacchetti, *Novella* 137.

« Messieurs, après avoir consacré ma vie tout entière à l'étude des lois, je croyais savoir quelque chose, et aujourd'hui je reconnais que je ne suis qu'un ignorant. Car lorsque je cherche à faire exécuter vos règlements sur la toilette de vos femmes, je suis arrêté par les arguments inouïs qu'elles m'opposent, et je vais vous en citer quelques-uns. Je rencontre une femme avec une pointe ouvragée autour de son capuchon; le notaire lui dit : Donnez-moi votre nom, car vous portez un ornement prohibé. La bonne dame prend dans sa main cette pointe, qui ne tient qu'au moyen d'une épingle, et dit que c'est une guirlande. Plus loin j'en trouve une autre qui porte beaucoup de boutons sur le devant de sa robe. On lui dit : Vous ne pouvez pas porter ces boutons.—Celle-ci répond : Pardonnez-moi, messire, je peux les porter, car ce ne sont pas des boutons. Si vous ne me croyez pas, regardez-les : ils n'ont ni queue ni boutonnière.—Le notaire s'adresse à une troisième, qui porte des fourrures d'hermine; et dit : Que pourra alléguer cette autre ? Vous portez une fourrure d'hermine; et il veut l'inscrire. — Arrêtez, lui répond-elle, n'écrivez pas, ce n'est pas de l'hermine; n'écrivez pas, vous dis-je, ce sont des *lattizzi*.—Qu'est-ce à dire que ces *lattizzi*? reprend le notaire.—C'est un animal, répond la dame..... L'un des juges s'écrie : Autant vaudrait disputer avec un mur. Un autre ajoute : Occupons-nous d'affaires plus importantes. »

Le costume suivant est extrait des peintures de Dominique Bartoli, dans l'hôpital de Sienne. La coiffure est formée par une espèce de couronne d'or posée sur un bonnet jaunâtre, d'où s'échappe un petit voile blanc. Le manteau est retenu par une agrafe d'argent; il est d'une étoffe jaune et légère. La robe est violette, et terminée par une frange blanche, attachée à une bande noire ornée d'une broderie blanche entourant des compartiments de diverses couleurs. La ceinture est verte et or. La robe de dessous est jaune. Les souliers sont brodés de diverses couleurs, et terminés par une pointe d'argent. Cette noble Siennoise porte en outre un collier de perles. Les manches de la robe sont ornées de boutons et d'une broderie d'or.



PLACE DE SIENNE
XIV^e SIÈCLE

PLACE DE SIENNE

La vue suivante servira à faire connaître le caractère et la disposition des édifices du moyen âge. Dans les villes libres, la place publique servait à rassembler le peuple, qui y accourait au son de la cloche du beffroi; souvent encore son enceinte servait aux exercices militaires et aux fêtes publiques.

En l'an 1240, la place de Sienne fut réduite à une forme plus convenable (celle qu'elle a aujourd'hui), et les édifices dont elle est entourée furent terminés au commencement de 1300. Le Palais public, qui en est un des plus beaux ornements, est remarquable par sa haute tour, ouvrage d'*Agostino* et d'*Agnolo*, architectes siennois. Elle fut commencée l'an 1325 et achevée l'an 1344. Cette tour faisait l'admiration de Léonard de Vinci, qui la citait toujours comme un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y eût en Italie.

A côté de la chapelle de la place, on remarque à terre une pierre blanche dont voici l'ancienne destination : Ceux qui se trouvaient emprisonnés pour dettes, et qui n'avaient aucun moyen de satisfaire leurs créanciers, pouvaient, par le bénéfice de la loi, se libérer en faisant consécutivement pendant trois matins, à l'heure où la cloche du palais sonnait, le tour de la place, accompagnés des sbires, et entièrement nus, sauf les exigences de la pudeur. Le troisième matin, lorsqu'ils avaient terminé le tour de la place, les sbires les contraignaient de se battre le derrière sur

cette pierre, en disant les paroles suivantes, formulées par la loi : *J'ai consumé et dissipé tout mon avoir, à présent je paye mes créanciers de la manière que vous voyez* ¹.

Cet usage se pratiquait aussi à Florence et dans diverses villes libres.

¹ Gir. Gigli., *Diario Senese*, p. II.

PAROISSE DE Sienne



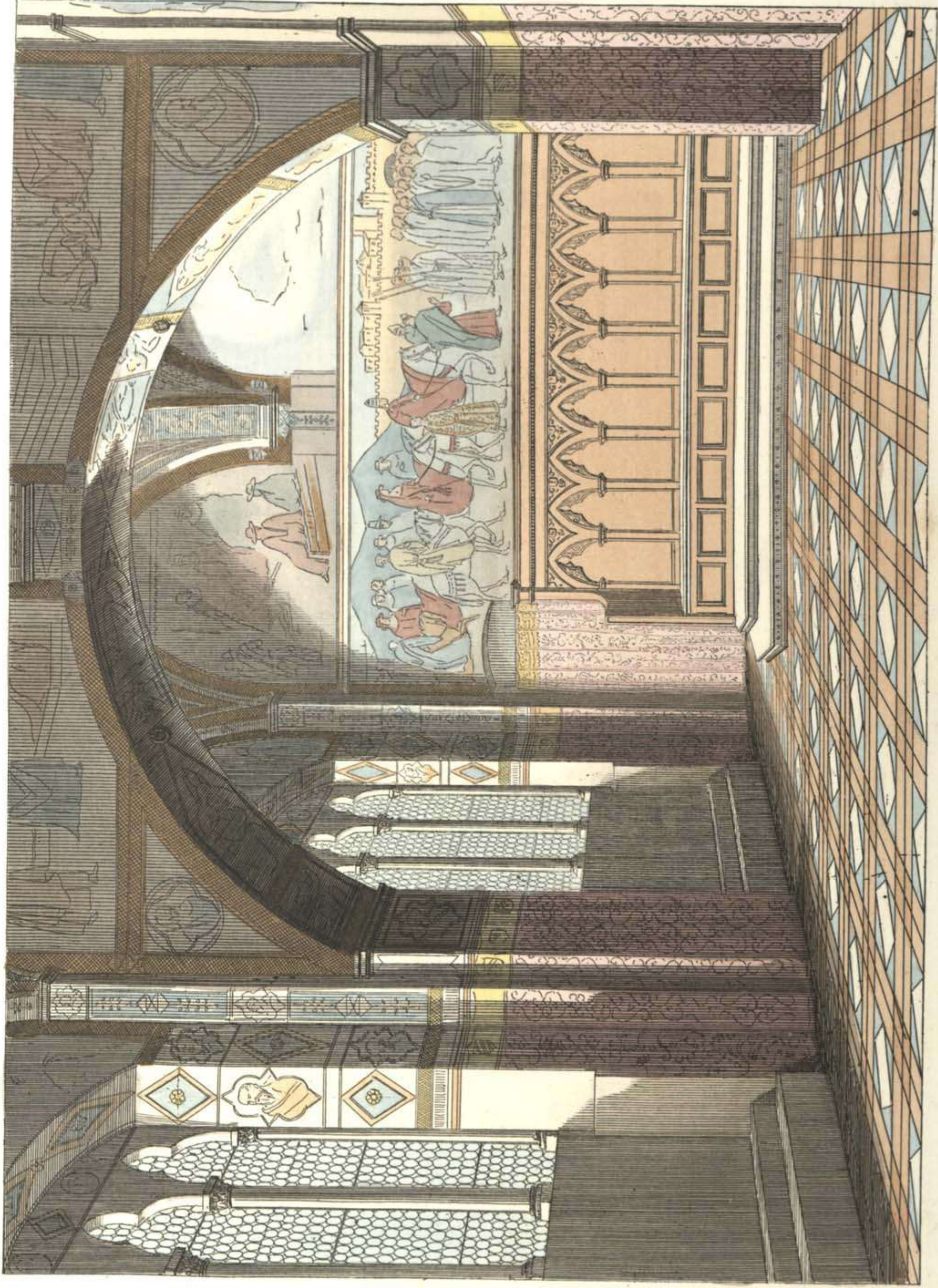
JEU DE PAVME
XIV^E SIÈCLE

JEU DE PAUME

Il est extrêmement rare de rencontrer parmi les monuments du XIII^e et du XIV^e siècle des peintures qui représentent quelque scène de la vie privée, et qui aient été entièrement consacrées à l'expression des mœurs et des usages. Il semblerait cependant que le goût général pour les nouvelles et les divertissements aurait dû introduire, dans la décoration des appartements, des peintures en rapport avec les goûts de ces temps-là. J'ai tiré la figure suivante des tableaux à fresque qui décorent une salle du rez-de-chaussée dans le Palais Borromée, à Milan, et dont la date remonte au XIV^e siècle.

Dans cette peinture, à laquelle j'ai emprunté la figure qui lance la paume, il y a quatre autres femmes occupées à ce jeu. Elles sont dans la partie et tendent avec les deux mains un pan de leur robe pour y recevoir la paume. Celle qui la lance est coiffée d'un turban blanc. La simarre est blanche, ainsi que la ceinture, et elle est garnie aux épaules de longues bandes de la même étoffe, ornées d'une broderie découpée. Les manches de dessous sont noires. La chaussure est pointue et rouge.

Toutes ces femmes sont vêtues de simarres dont les queues sont d'une ampleur et d'une longueur qui semblent tout à fait incompatibles avec le jeu auquel elles se livrent.



TRIBUNAL DE BALIA

XIV^E SIÈCLE

TRIBUNAL DE BALIA

Parmi les monuments et les édifices publics qui appartiennent à l'époque du moyen âge, il en est qui ont des rapports si étroits avec les costumes du temps, qu'il ne sera pas inutile de faire entrer dans ce Recueil ce qu'ils présentent de plus intéressant et de plus utile à la connaissance de l'histoire des républiques italiennes.

Sienna est une ville où la mode et le goût moderne ont exercé jusqu'ici si peu d'influence, que ses palais et ses édifices publics sont encore, à peu de chose près, tels qu'ils étaient à l'époque où elle était libre. Les salles où siégeaient les magistrats offrent, dans leur enceinte déserte, des détails pleins d'intérêt, et qui tous rappellent de glorieux souvenirs. C'est une de ces salles, le tribunal de Balia, que j'ai choisie pour faire connaître quelle fut, dans le XIII^e et le XIV^e siècle, la disposition des tribunaux dans la plupart des villes libres.

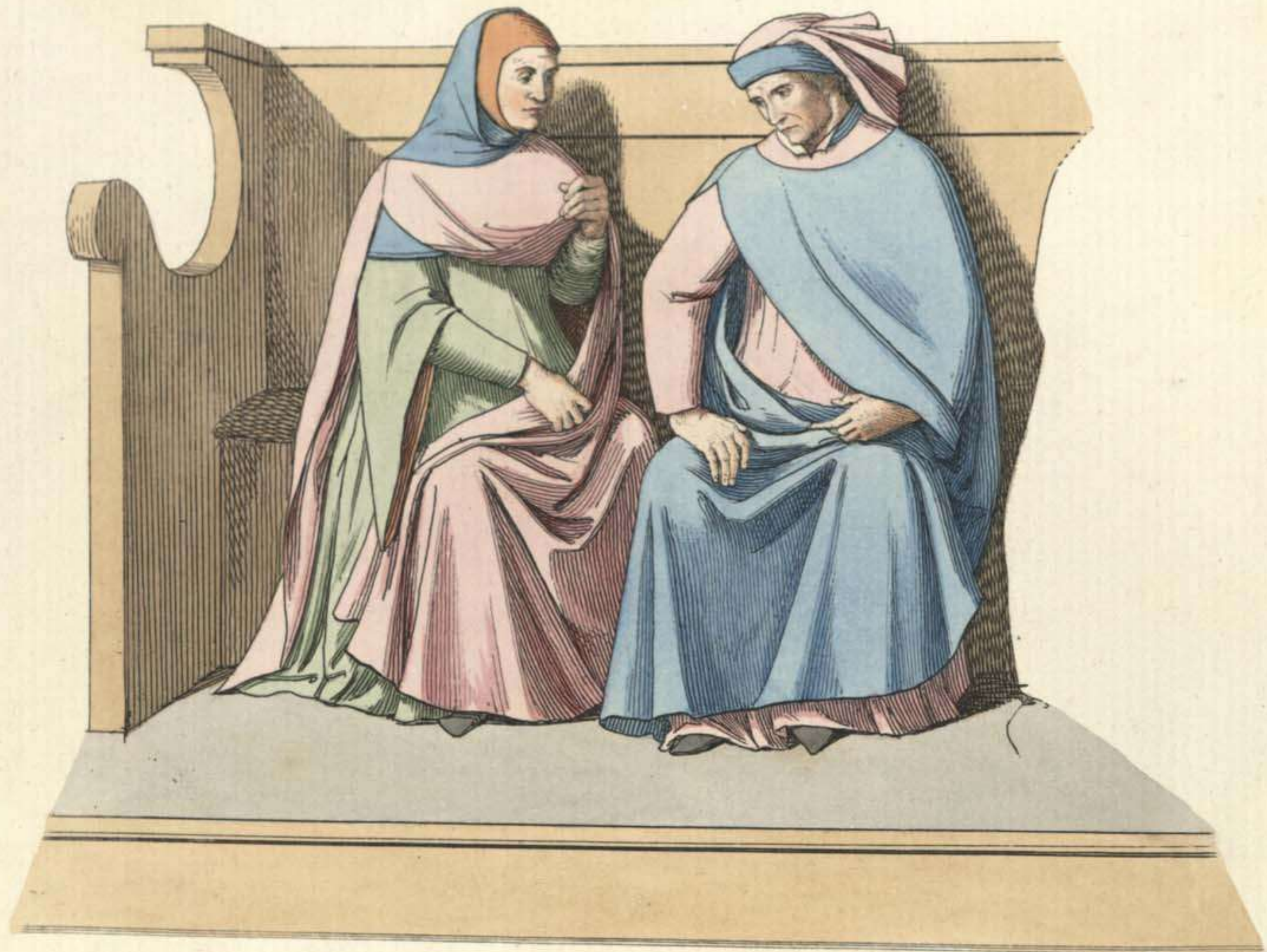
Sienna commença à se gouverner par ses propres lois l'an 1040, et perdit sa liberté l'an 1555. A l'origine de cette république, le pouvoir fut confié à des consuls, et cent quatre-vingt-treize ans après, par suite des désordres qu'occasionnaient les élections, la forme du gouvernement changea. L'administration passa successivement, et non sans dissensions et sans effusion de sang, des mains de magistrats élus, partie de l'ordre des nobles et partie des plébéiens, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux classes de citoyens, et de ces diverses magistratures se formèrent

les *ordres* ou *monts*, connus sous le titre de *mont et ordre des neuf, des douze, des réformateurs et du peuple*, dont les discordes troublèrent souvent l'État. Enfin la magistrature de *Balia* fut créée le 27 novembre 1043, et sa durée eut pour terme la chute de la république ¹.

A Pérouse, il existe encore une salle publique, destinée autrefois au tribunal des marchands, dont la disposition est entièrement conforme à celle que je donne ici. Seulement elle est entourée d'un banc qui règne le long des murs, et dans le fond s'élève une tribune réservée aux orateurs.

Dans la plupart des autres villes, les tribunaux des marchands étaient placés sous d'élégants portiques, et les juges siégeaient sur des bancs de marbre semblables pour la forme à celui qui se voit dans la planche ci-jointe, mais ordinairement ornés de sculptures et d'emblèmes.

¹ Siena, *Archiv. delle riformagioni*.



MAGISTRATS
XIV^E SIÈCLE

73.

M A G I S T R A T S

On a vu au numéro précédent quelle était la disposition du tribunal de Balìa et des autres tribunaux en général. Une précieuse miniature, qui orne un ancien manuscrit, me fournit ici les costumes simples et nobles des magistrats des villes libres.

Les Florentins, lors de la réforme qu'ils opérèrent dans leur administration, vers l'an 1280, confièrent le gouvernement de la république à trois citoyens, au lieu de quatorze, et qui, sous le nom de *Prieurs*, restaient en charge pendant deux mois; mais il fallait qu'ils appartenissent à l'ordre des marchands ou à quelque corporation des arts. Plus tard, on porta le nombre de ces magistrats à six, afin que chaque quartier en eût un; et ce nombre n'éprouva de variations que vers l'an 1242, époque à laquelle la ville s'accrut de deux quartiers, et le nombre des prieurs fut porté à huit. Avec le temps, cette organisation amena la ruine des nobles, car le peuple finit par les exclure de cette magistrature, dont les membres habitaient ensemble le palais public avec un notaire qu'ils tenaient auprès d'eux, et qui mangeait à leur table¹. Villani, dans ses Chroniques, évalue à 3,600 livres par an les frais que leur entretien occasionnait à l'État. Leur exemple servait de règle aux autres citoyens : économes dans leur vie privée, splendides au dehors,

¹ Machiavelli, *Istorie Fiorentine*, libro II.

c'est ainsi qu'ils étaient en état de supporter de si grandes dépenses pour leurs édifices publics et de faire face aux frais de leurs guerres.

Les costumes des deux juges ici représentés sont pris dans une miniature qui sert de frontispice à un recueil de statuts de la république de Sienne. Ce manuscrit est du XIV^e siècle, et fait partie de la bibliothèque de cette ville. Le premier magistrat est coiffé d'un bonnet écarlate, recouvert d'un capuchon bleu qui se revoit encore sur l'épaule droite. Le manteau est couleur de laque; l'habit de dessous est vert avec une doublure rouge; la chaussure est noire.

Le second porte un chaperon couleur de laque avec un bourrelet bleu. Le manteau est bleu; l'habit de dessous est couleur de laque, et la chaussure est noire.

Le banc sur lequel siègent ces magistrats est élevé, ainsi que le décrit Boccace en racontant la plaisante malice que Maso del Saggio fit à un pauvre juge de la Romagne¹.

¹ Boccaccio, *Decam.* Giorn. VIII, nov. v.



MAGISTRATS
XIV^E SIÈCLE

74

M A G I S T R A T S

Il arriva à Florence ce qui arrive dans toutes les républiques, où, après quelque événement, on réforme les anciennes lois pour y en substituer de nouvelles. Les prieurs, auxquels on avait donné le titre pompeux de seigneurs, profitèrent de leur puissance pour changer la forme des élections de leurs successeurs, et ils s'arrochèrent le pouvoir de nommer les prieurs qui devaient entrer en charge pendant les quarante mois suivants. Tous les noms furent renfermés dans une bourse, et tous les deux mois on en retirait ceux des prieurs qui devaient entrer en charge. Mais avant l'expiration des quarante mois, beaucoup de citoyens croyant n'avoir pas été compris dans le nombre des élus, on en fit de nouveau le choix. Ce fut alors que commença l'usage de désigner à l'avance, et pour une période de temps, tous les magistrats du dedans et du dehors, tandis qu'auparavant, c'était à l'expiration seulement du temps de leur charge qu'on procédait au choix de leurs successeurs¹.

C'est encore à la même miniature qui m'a fourni le costume précédent que j'emprunte ceux de ces deux magistrats. Ils complètent le nombre des juges qui siégeaient ordinairement lorsqu'ils avaient à décider sur les affaires civiles. Leurs audiences étaient publiques, et tous les citoyens pouvaient indistinctement soumettre leurs différends à leur arbitrage.

¹ Machiavelli, *Istorie*, libro II.

Le premier de ces magistrats est coiffé d'un chaperon vert avec un bourrelet couleur de laque. L'habit de dessous est vert et celui de dessus est écarlate. Les chausses sont bleues.

Le second porte un chaperon bleu ; le manteau est vert, l'habit est violet, et les chausses sont bleues.

En dehors du tribunal, se voit un homme du peuple qui s'est approché pour parler à l'un des magistrats. Il porte un bonnet bleu qui en recouvre un blanc. Le manteau est bleu.



JEUNE FRANÇAIS
XIV^E SIÈCLE

75.

JEUNE FRANÇAIS

J'ai trouvé le costume de ce jeune Français dans les miniatures d'un manuscrit français du XIV^e siècle, intitulé *Roman de la Rose*, et coté n° 6985 dans la Bibliothèque Impériale de Paris. Ce jeune homme se trouve souvent reproduit avec le titre de *l'amoureux*. Je l'ai choisi d'autant plus volontiers qu'il me fournit l'occasion non-seulement de préciser le costume français, mais encore de prouver avec plus d'évidence l'analogie qu'il avait avec les costumes italiens de la même époque. Ce jeune homme porte une soubreveste bleue dont les larges manches sont doublées d'hermine. La ceinture est noire. Le pourpoint est d'une étoffe de couleur brun-rouge, dont les manches recouvrent les mains et sont boutonnées au poignet. Le capuchon est de la même étoffe que le pourpoint. La chausse droite est rouge, la gauche est blanche. Les pieds sont défigurés par ces extravagantes *poulaines*, si en usage à cette époque, et dont j'ai eu plus d'une fois occasion de parler dans cet ouvrage.

Les répétitions de cette figure nous font voir que le capuchon était terminé par derrière par une longue pointe semblable à celle du capuchon de Cimabué (n° 41); mais elle est ici de la même étoffe, au lieu d'être en or.

Les peintures d'Orcagna, dans le Campo Santo de Pise, renferment des costumes qui ont beaucoup de rapport et de ressemblance avec celui que j'ai introduit dans

ce Recueil. L'arrangement des cheveux est absolument le même, et il y a encore beaucoup d'analogie dans la forme du capuchon.

Un missel du chapitre de la basilique Ambrosienne, à Milan, offre plusieurs répétitions de ce costume, qu'on retrouve aussi dans les bas-reliefs qui ornent un grand nombre de monuments sépulcraux, soit à Milan, soit à Vérone.



JEVNE FRANCAISE
XIV^e SIECLE

JEUNE FRANÇAISE

C'est encore le manuscrit de Tite-Live qui m'a fourni le présent costume. Sous le rapport de la forme, les vêtements des femmes avaient beaucoup d'analogie avec ceux des hommes. Les manches étaient disposées de la même manière. Les miniatures de cette époque ne présentent pas plus de variété dans le costume des femmes ; elles adoptèrent même jusqu'à cette bizarre chaussure à la *poulaine*, qui défigurait le pied d'une manière si désagréable.

Cette jeune Française a les cheveux entortillés dans un lacet noir autour de la tête. La robe est blanche, brodée en argent, et contournée, au cou, aux épaules, aux coudes et dans le bas, par des filets d'or. Les petites manches qui arrivent du coude au poignet sont à carreaux rouges et blancs, et garnies de deux filets d'or. La chaussure est noire.

Toutes les autres femmes figurées dans ce manuscrit sont vêtues de la même manière ; il n'y a de variété que dans la couleur et les étoffes. On observe cependant quelques différences dans les coiffures. Quelques-unes ont les cheveux entortillés de la même manière que celle que j'ai choisie, mais dans un voile blanc entrelacé d'un ruban bleu enrichi de perles ; d'autres ont les cheveux épars et portent en guise de couronne un petit bandeau de perles.

Ce costume offre encore beaucoup d'analogie avec celui de Laure, que nous avons

donné au n° 40. Non-seulement il prouve la confiance que doivent inspirer les peintres italiens du xv^e siècle pour ce qui tient aux costumes de leur époque, mais il sert encore à confirmer l'authenticité du portrait de Laure, dans le chapitre des Espagnols à Florence.



NOBLE FRANÇAIS, EN PRIÈRE
XIV^E SIÈCLE

NOBLE FRANÇAIS EN PRIÈRE

Les nobles attachèrent d'abord à leurs armes quelque signe pour faire reconnaître leur personne, quoique cependant cette marque ne passât pas en héritage dans les familles. Mais les chevaliers s'étant rendus célèbres avec ce signe, leurs descendants en continuèrent l'usage, et ce qui d'abord était arbitraire devint une distinction de famille dans les combats ou dans les tournois. Bientôt la noblesse ne se contenta plus de le faire figurer dans les armures, on l'ajouta aux cottes d'armes et jusqu'aux robes des femmes¹. L'extrait suivant d'une nouvelle de Franco Sacchetti servira à faire connaître les usages du temps.

« Un gentilhomme de la famille des Bardi, à Florence, petit de stature et entièrement étranger à l'exercice des armes, même à celui du cheval, fut élu podestat de Padoue. Après s'être muni de tout ce qui lui était nécessaire pour sa charge, il pensa à faire choix d'un cimier. Ses compagnons, le voyant d'une si petite taille, pensèrent à suppléer à ce défaut en lui faisant choisir pour cimier un demi-ours rampant avec les pattes relevées, et pour devise : *Ne joue pas avec l'ours, si tu ne veux pas en être mordu*. Le nouveau podestat partit pour sa destination, et fit un voyage heureux jusqu'à Ferrare, faisant montre de son équipage sur toute la route. Mais dans cette dernière ville, comme il passait avec sa suite sur la place publique, où se trouvait un grand nombre de militaires, un chevalier

¹ Muratori, *Antiq. Ital.*, Diss. LIII.

allemand, apercevant le cimier avec l'ours, se leva brusquement de sa place, s'écriant orgueilleusement dans son langage : « Qui est-ce qui ose ainsi porter mon cimier ? » A ces mots, il ordonne à son écuyer de lui faire venir son cheval et ses armes pour combattre cet audacieux. L'Allemand, nommé messire Scindigher, était d'une stature presque gigantesque et avait une grande réputation de valeur. Quelques Italiens et Allemands, qui se trouvaient présents, n'ayant pu réussir à le calmer, se rendirent à l'auberge du chevalier florentin pour lui signifier qu'il lui fallait ôter l'ours de son cimier ou combattre avec messire Scindigher. Celui-ci répondit qu'il n'était pas venu pour se battre à Ferrare, mais pour aller exercer la charge de podestat à Padoue; qu'il regardait chacun comme son frère, comme son ami. Le terrible Allemand ne s'en emporta que davantage en entendant cette réponse, et envoya un nouveau défi à l'usurpateur de son cimier. A cette nouvelle ambassade, le Florentin s'écria : « Je ne consentirai en aucune manière à me battre. Ce cimier est à moi, car je l'ai fait faire par maître Lucchino, peintre à Florence, et je l'ai payé cinq florins; si cet Allemand le veut pour le même prix, je le lui céderai volontiers. » Messire Scindigher paya sans difficulté les cinq florins, et fit prendre le cimier, plus satisfait que s'il eût conquis une ville. Le podestat s'en procura un autre à Ferrare, en y faisant faire quelques changements pour éviter un nouvel embarras, et continua son voyage vers Padoue, fort content d'avoir évité de se battre, et de plus d'avoir gagné trois florins au change de son cimier¹.

Le costume suivant est extrait du même Office de la Sainte Vierge qui m'a fourni le n° 89. Ce noble français porte une soubreveste fond d'argent avec un lion rampant rouge. Le reste de l'armure est d'acier.

¹ Franco Sacchetti, Nov. CL.



NOBLE FRANÇAISE
XIV^E SIÈCLE

NOBLE FRANÇAISE

La figure que je donne ici représente l'épouse du gentilhomme précédent. Elle porte sur sa robe les armoiries de sa famille unies à celles de son mari. Elle est extraite de la même miniature.

Les robes de cette forme avec la même garniture d'hermine semblent avoir été fort en usage en France à des époques reculées. Le père Montfaucon, dans ses *Antiquités de la Couronne de France*, en donne plusieurs exemples pris des portraits des reines et des duchesses du XII^e et du XIII^e siècle.

La belle Bible conservée dans la Bibliothèque Impériale de Paris, sous le n^o 6829, m'a offert plusieurs reproductions de ce même costume, sauf quelques variantes dans la coiffure, mais trop peu importantes pour motiver une différence de costume, c'est-à-dire une autre gravure.

La noble française suivante est coiffée d'une espèce de turban de tissu d'or, qui recouvre un petit bonnet jaune orné de boutons d'or. La robe de dessus est garnie d'hermine sur la poitrine, avec une bande dorée; la partie inférieure est de drap d'argent avec le lion rampant rouge et trois étoiles rouges. La robe de dessous est d'un jaune obscur, avec une ceinture dorée.



SÉNATEUR DE ROME
XIV^E SIÈCLE

SÉNATEUR DE ROME

L'importante dignité de sénateur de Rome éprouva diverses vicissitudes. La ville, pendant plusieurs siècles du moyen âge, fut gouvernée, tantôt par un sénat composé de plusieurs membres, tantôt par un ou deux sénateurs seulement, suivant les caprices d'un peuple léger, inquiet et inconstant, qui défaisait le lendemain ce qu'il avait créé la veille.

L'an 1142, les Romains, irrités de la paix que le pape avait accordée aux habitants de Tivoli sans la participation du sénat, créèrent un nouveau sénat indépendant du souverain pontife. Cette révolution fut consommée en 1143. Le sénat date de cette année époque de son rétablissement : il fit battre monnaie avec l'effigie de saint Pierre et de saint Paul, qu'il avait choisis pour princes et protecteurs, et l'inscription : *S. P. Q. R.*

Mais, dès lors aussi, le sénat et le peuple romain perdirent le privilège de concourir avec le clergé à l'élection du souverain pontife. Célestin II fut le premier pape élu sans le consentement des Romains.

L'an 1194, ils créèrent cinquante-six sénateurs au lieu d'un seul qu'ils avaient auparavant. Mais ce nombre varia encore souvent; il y en eut tantôt deux, tantôt un seul, puis cinquante-six, et enfin un seul. Gigli attribue aux discordes qui en résultèrent la suppression du sénat et du préfet de Rome par Innocent III, qui leur substitua la dignité actuelle de sénateur.

Les Romains tardèrent peu à changer encore, et créèrent sept magistrats sous le nom de *réformateurs*; mais, en 1368, le pape Urbain V obtint la suppression d'une magistrature qui blessait son autorité. Il leur substitua trois conservateurs, qui, avec un sénateur étranger, devaient gouverner la ville.

Le sénateur devait conduire avec lui à Rome six juges, dont deux avaient le titre d'*assesseurs*, et devaient être docteurs en droit. Il devait encore avoir avec lui deux maréchaux, quatre notaires criminels, etc. Le sénateur devait aussi avoir vingt chevaux de bataille. Les maréchaux étaient ministres et exécuteurs de justice.

Pendant plusieurs siècles, la charge de sénateur n'eut pas de durée fixe, mais par la suite elle devint à vie; et, en cas de mort du sénateur, les conservateurs eurent le privilège d'en exercer les fonctions jusqu'à élection nouvelle.

J'ai extrait le costume que je donne ici de la pierre sépulcrale de Pierre Lante, dans l'église d'Araceli, à Rome. Ce Pierre Lande était Pisan et docteur en droit; il fut sénateur dans les années 1380 et 1381. Il portait pour armes trois aigles blanches couronnées en champ rouge¹.

Une chronique contemporaine m'a fourni la description suivante du costume de sénateur.

Toque à la ducale de brocart d'or garnie d'hermine. Chausses d'écarlate et souliers de velours cramoisi, avec boucles en or. Simarre de velours cramoisi avec des boutons d'or. Manteau de brocart d'or doublé d'hermine rabattue sur la poitrine et les épaules, et orné de queues d'hermine. Gants de peau blanche brodés d'or et de perles, avec trois anneaux aux doigts: l'un était un rubis, le second un diamant, et le troisième une émeraude. Collier d'or au cou. Le sénateur portait en outre une baguette d'or surmontée d'une petite boule avec une petite croix.

¹ Vitale. *Stor. Diplom. de' Senat. Rom.*



NOBLE ITALIENNE
XIV^e SIÈCLE

NOBLE ITALIENNE

Peut-être aurais-je hésité à introduire ce costume dans ce Recueil, si, malgré les rapports qu'il a avec plusieurs de ceux que j'ai déjà donnés, il ne servait à préciser davantage la forme du manteau des femmes, et la manière de le porter. Jean Musso, dans son *Histoire de Plaisance*, après avoir décrit les riches vêtements en usage vers l'an 1388, ajoute que les matrones portaient un manteau noble, ou manteau large et long jusqu'à terre, rond dans le bas et entièrement ouvert sur le devant. Ce manteau était retenu par des boutons dorés ou des agrafes enrichies de perles. Chaque dame en avait ordinairement trois pour son usage, et tous les trois d'étoffes diverses doublées de soie ou de fourrures, et ornés de broderies d'or. Lorsqu'elles ne portaient pas le capuchon, elles se couvraient la tête d'un léger voile transparent de soie ou de coton.

Les veuves portaient des vêtements entièrement semblables, mais de couleur noire, sans perles ni broderies d'or. Elles y joignaient un capuchon noir ou un léger voile blanc de coton ou de lin ¹.

En France, en Angleterre et en Allemagne, où la noblesse se faisait reconnaître dans les assemblées par ses titres et par la richesse de ses vêtements, les femmes des seigneurs et des barons faisaient broder sur leur manteau les armoiries de leur famille, unies à celles de leur époux. C'est ce qui peut servir le mieux à

¹ Muratori, *Script. Rer. Italic.*, t. XVI, p. 579.

distinguer les costumes de ces diverses contrées, car la forme des vêtements était, à cette époque, à peu près la même partout.

Cette noble italienne figure dans le même tableau conservé à l'Académie des Beaux-Arts, à Sienne, auquel j'ai emprunté le n° 110 de la présente édition. Elle est coiffée d'un voile blanc mêlé de filets noirs et or. Le manteau est couleur de laque changeante, en or, et enrichi de broderies d'or. La robe de dessous est verte et la chaussure est noire.



CRÉATION D'UN CHEVALIER
XIV^e SIÈCLE

CRÉATION D'UN CHEVALIER

L'éclat de la chevalerie commença à s'obscurcir dans le XIV^e siècle, et s'éclipsa entièrement vers la fin du XV^e. C'est le roman de *Lancelot du Lac* qui m'a fourni de précieux détails sur les cérémonies qu'on observait encore dans le XV^e siècle, à la création d'un chevalier. J'ai déjà parlé, dans le cours de cet ouvrage, de l'éducation que recevait le jeune homme destiné à faire partie de ce noble corps, qui ne l'admettait dans ses rangs qu'après des preuves brillantes de valeur et d'habileté dans le maniement des armes. Le jeûne, une nuit connue sous le nom de *veille des armes*, et passée en prières, préparait le jeune novice à sa réception. Excepté les cas où l'on créait les chevaliers sur le champ de bataille avant de commencer l'action, ou après le combat, en récompense de leur valeur, la cérémonie avait ordinairement lieu dans l'intérieur d'une église ou d'une chapelle. Le jeune homme se présentait au prêtre, qui bénissait son épée suspendue à son cou, ensuite il allait s'agenouiller auprès de celui qui devait l'armer chevalier. Ce dernier lui rappelait les devoirs de la chevalerie et, après les demandes et les réponses d'usage, les assistants couvraient le nouveau chevalier de ses armes; ils lui chaussaient les éperons dorés et lui ceignaient son épée. Alors le seigneur choisi pour lui conférer la chevalerie lui donnait, ou un léger soufflet, ou un coup du plat de l'épée sur l'épaule, en disant : *Au nom de saint Michel, de saint Georges, etc., je te*

fais chevalier ; sois preux, hardi et loyal. Quelquefois un bain précédait la veille des armes, et ces chevaliers en prenaient le nom de *chevaliers baignés*¹.

L'armure du jeune chevalier est brune. La soubreveste est rouge avec des carreaux couleur de laque et une rosette rouge. La ceinture est bleue et enrichie de perles et d'ornements dorés. L'épée a le pommeau doré, la poignée et le fourreau rouges. La chaussure est rouge et les courroies sont noires. Celui qui donne le soufflet a l'habit de dessous et le capuchon bleus ; l'habit est couleur de laque et garni d'or au-dessous du capuchon. La ceinture est rouge et enrichie de perles. Ceux qui chaussent les éperons sont tous les deux vêtus de la même manière ; la soubreveste est jaune et semée d'yeux. La ceinture est dorée et soutient un petit poignard à gaine noire avec une poignée en ivoire. Une partie de la soubreveste, ornée de fleurs en argent, est bleue, et le capuchon est rouge. Les chausses sont bleues. En arrière est un prêtre dont la chape est couleur de laque, ornée de rosaces d'or et doublée de vert. L'aube est de toile blanche.

Ce prêtre est sur les marches de l'autel et tient dans ses mains le rituel.

Les tombeaux des Visconti, à Milan, et des Scaliger, à Vérone, offrent de nombreuses reproductions du costume militaire de ce jeune chevalier.

¹ *Mémoires sur l'ancienne chevalerie.*

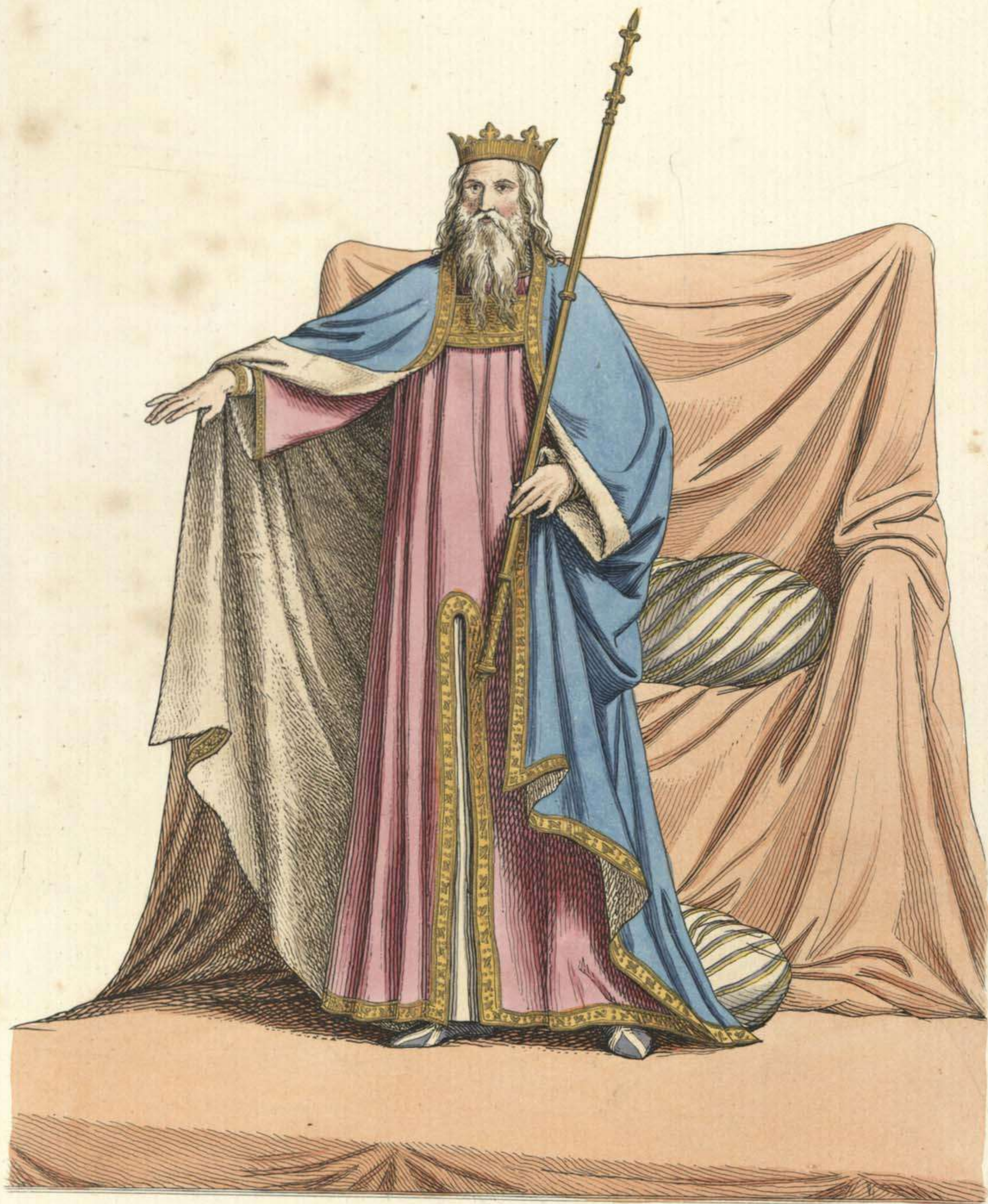


CHEVALIER FRANÇAIS
XIV^e SIÈCLE

CHEVALIER FRANÇAIS

L'infanterie, qui jusqu'au XIII^e siècle avait encore fait la principale force des armées, perdit son importance, et devint presque nulle lorsque les gentilshommes eurent commencé à se revêtir de ces pesantes armures à l'épreuve des flèches des arbalétriers, et qu'au moyen de leurs longues lances ils purent atteindre le fantassin sans se mettre à la portée de son épée. La paix ne pouvait amollir ces hommes qui ne connaissaient d'autre travail, d'autre plaisir que les armes, qui ne cessaient de s'exercer à tout ce qui peut développer les facultés corporelles, dont les jeux et les tournois n'avaient pas d'autre but. Ils vivaient au milieu de leurs chevaux, et s'occupaient de l'éducation de leur *destrier* avec autant de soin que de celle de leurs enfants. Ce destrier, réservé pour les combats, ne servait pas de monture habituelle à son maître ; le chevalier le faisait conduire en main par un écuyer, et montait son palefroi jusqu'au moment de combattre. Le cheval et l'homme, dont les forces avaient été ainsi prudemment ménagées, devenaient capables d'efforts surprenants.

Le chevalier représenté dans la planche ci-jointe est extrait des miniatures qui ornent une Bible française conservée dans la Bibliothèque Barberini, à Rome. Le casque d'acier est retenu par une courroie rouge. La cuirasse est bleue et ornée de boutons d'or. L'écu est garni d'une plaque d'acier, ornée de deux fleurons bleus. Le reste de l'armure est d'acier. La lance est terminée par une pointe aiguë. La selle est de velours cramoisi, et la housse est de drap d'or.



EDOVARD III, ROI D'ANGLETERRE
XIV^E SIÈCLE

ÉDOUARD III

L'histoire du siège de Calais est bien connue, et il n'est personne qui ne se rappelle le noble dévouement des six bourgeois qui s'offrirent à la vengeance d'un vainqueur irrité. Il est impossible de lire sans attendrissement le récit touchant et naïf que nous en a laissé Froissart. Ces citoyens, conduits vers Édouard, s'agenouillèrent, « et dirent à jointes mains. Gentil sire roy, veez nous ici six, qui
« avons esté bourgeois de Calais, et grans marchands. Si vous apportons les clefs
« de la ville et du chastel ; et nous remettons en vostre pure volonté, pour
« sauver le remanant du peuple de Calais, qui a souffert moult de griefs. Si
« veuillez avoir pitié et mercy de nous, par vostre haute noblesse. »

Les comtes, barons et chevaliers anglais furent émus jusqu'aux larmes ; le roi, seul inaccessible à la pitié, commanda qu'on leur tranchât la tête, malgré les prières et les objections des seigneurs qui l'entouraient. « Adonc la royne d'Angle-
« terre (qui estoit moult enceinte) se meit à genoux en plorant, et dit. Haa, gentil
« sire, depuis que je repassay la mer, en grand peril, je ne vous ay riens requis.
« Or vous prie humblement en don, que, pour le Fils de sainte Marie, et pour
« l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes mercy. Le roy la regarda,
« et se teut une piece, puis dit : Haa dame, j'aimasse mieux que vous fussiez
« autre part que cy. Vous me priez si acertes, que je ne vous puis éconduire. Si
« le vous donne à vostre plaisir. Lors la royne emmena ces six bourgeois en sa

« chambre. Si leur fit oster les chevestres d'entour le col, et les fit revestir et
« disner tout à leur aise. Puis donna à chacun six nobles; et les fit conduire
« hors de l'host à sauveté¹. »

Le présent costume est copié d'après le monument sépulcral du roi Édouard III, dans l'abbaye de Westminster. La couronne est extraite du monument de Henri III; le sceptre est pris dans les peintures de Richard II, et le trône, dans un ancien manuscrit. La couronne est d'or. Le manteau est bleu, enrichi d'une broderie d'or et doublé d'hermine. La tunique est couleur de laque avec une bordure d'or. L'habit de dessous est blanc. La chaussure est violette, avec des bandes blanches. Le trône et le tapis sont brun rouge; les coussins sont blancs, avec des raies jaunes et violettes.

Ce costume a beaucoup d'analogie avec celui de Charles d'Anjou et de Frédéric II, et sert à confirmer encore ce que j'ai dit souvent sur le peu de variété que présentent les costumes des diverses nations occidentales de l'Europe, du XIII^e au XVI^e siècle.

¹ Froissard, chap. cXLVI, p. 167 et suiv.



NOBLE FRANÇAIS
XIV^E SIÈCLE

NOBLE FRANÇAIS

Les romans de chevalerie offrent, au milieu des fables les plus extravagantes, des notions précieuses sur les mœurs et les costumes des XIII^e et XIV^e siècles. La Bibliothèque impériale de Paris possède une riche collection de manuscrits de ce genre, et j'y ai trouvé, ce qui manque dans les peintures éparses dans les villes d'Italie, des détails sur les cérémonies de la chevalerie et sur ses usages.

J'ai tiré le costume de ce noble français d'un manuscrit du roman de *Lancelot du Lac*, dont j'ai parlé plus haut (n^o 81), et qui est coté, dans la Bibliothèque impériale, n^o 6964. Ce costume a été fort en usage en France et en Angleterre du XIII^e au XIV^e siècle, et il fut même introduit en Italie par la famille française qui régnait à Naples. C'est aussi l'époque de l'extravagante chaussure connue sous le nom de *poulaines*. Elle était terminée par des pointes rembourrées de laine ou de coton, mais tellement longues, que ceux qui suivaient la mode dans toutes ses exagérations furent contraints, pour pouvoir marcher, de les relever avec de petites chaînes d'or ou d'argent attachées aux genoux.

La soubreveste de ce gentilhomme est jaune dans la partie droite et toute semée d'yeux. La partie gauche est violette, et ornée de petites fleurs rouges entourées d'or. Le pourpoint et le capuchon sont bleus avec des filets d'or. La partie qui se voit au-dessous du capuchon est de tissu d'or. La soubreveste est boutonnée sur la partie violette; les boutons sont d'or et placés entre deux filets d'or. La ceinture

est bleue avec ornements dorés; la chausse droite est rouge, la gauche est noire.

L'usage était alors, parmi les chevaliers, d'orner leurs soubrevestes de devises d'amour; j'ai trouvé de ces soubrevestes qui étaient semées de cœurs percés de flèches, etc. On portait aussi avec ce costume une chlamyde, ainsi que j'en ai observé plusieurs exemples dans le même manuscrit. La chlamyde descendait jusqu'aux pieds et était agrafée sur l'épaule droite. D'autres ont sur la tête une espèce de bandeau de perles qu'on nommait *chapel*. Quelques-uns portent de riches chaînes d'or, mais partout la forme des vêtements est absolument semblable.



NOBLE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

NOBLE ITALIEN

Les peintures de Dominique de Bartoli sont tellement remplies de costumes du XIV^e siècle, que Vasari assure que le Pinturicchio et Raphaël y empruntèrent en grande partie les détails et les vêtements nationaux dont ils enrichirent leurs tableaux dans la cathédrale de Sienne. Appuyé sur de telles autorités, j'ai extrait des peintures de Bartoli la figure ci-contre : c'est celle d'un gentilhomme italien ; mais elle sert en même temps à faire connaître la manière de se vêtir des Français de cette époque ; car, dans ses chroniques, Jean Villani ¹ se plaint des changements qu'éprouvèrent les costumes des Florentins par suite du gouvernement de Gauthier, duc d'Athènes, et du fréquent passage des troupes françaises qui se rendaient dans le royaume de Naples.

Ce gentilhomme est coiffé d'un chapeau noir bordé d'or et surmonté de plumes blanches. La soubreveste est de damas à fond blanc, avec des fleurs verdâtres ; les manches pendantes sont doublées d'hermine. La culotte est verte et terminée à mi-jambe par une bande noire contournée d'un liseré blanc. La chausse de la jambe gauche est verdâtre en dehors et rouge en dedans ; celle de la jambe droite est également rouge en dedans et blanche en dehors. La manche du pourpoint est écarlate.

¹ Gio. Villani, *Stor.*, lib. XII, cap. iv.

Ce costume me paraît appartenir à la fin du XIV^e siècle, et il présente, dans la forme du chapeau et des chausses, des particularités dont je n'ai pas trouvé d'exemples. Cependant on ne peut élever de doutes sur son authenticité.



VALET , XIV^E SIÈCLE

V A L E T

C'est encore du manuscrit de *Lancelot du Lac* que j'ai tiré la présente figure ; elle servira non-seulement à préciser le costume des classes inférieures à celles des chevaliers, mais encore à prouver combien l'usage des soubrevestes étroites était devenu général à cette époque, sans distinction de rang.

Ce valet est coiffé d'un capuchon rouge bordé sur la poitrine par une large bande de toile blanche. La plume est bleue. La soubreveste et le capuchon sont de la même étoffe. La partie de la ceinture qu'on entrevoit est blanche. Le poignard a le fourreau rouge, et la poignée en ivoire est garnie d'or. Les chausses sont couleur de plomb et les éperons en argent.

J'ai trouvé d'autres valets portant un petit poignard suspendu sur la poitrine par un petit lacet passé autour du cou.

Les miniatures du manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, m'ont offert un grand nombre de reproductions de ce costume, ainsi que du précédent. En général on le trouve dans presque tous les monuments de peinture et de sculpture du milieu du XIV^e siècle. Je peux citer à l'appui de ce que j'avance les monuments de Bernabo Visconti, à Milan, et des Scaliger, à Vérone ; il paraît cependant qu'il était particulièrement en usage en France et dans l'Italie septentrionale, car les monuments de la Toscane et des États-Romains m'en ont fourni à peine quelques exemples.



NOBLE ITALIENNE
XIV^E SIÈCLE

N O B L E I T A L I E N N E

Le temps ou de barbares restaurations ont successivement altéré et fait disparaître la plupart des monuments de peinture et de sculpture qui pouvaient nous transmettre des notions précises sur les costumes des XIII^e et XIV^e siècles. Heureusement les bibliothèques conservent parfois de précieux fragments avec lesquels on parvient à remplir les lacunes que laisse la rareté des monuments des arts. J'ai extrait le costume suivant d'un petit manuscrit de la bibliothèque *Brera*, à Milan. Il offre assez d'analogie avec quelques costumes français et anglais de la même époque pour montrer que la Lombardie avait plus de rapport avec les peuples septentrionaux qu'avec ceux du reste de l'Italie, ce qui du reste est suffisamment prouvé par l'histoire et indiqué par la géographie.

Cette femme porte une coiffure conique en velours cramoisi, entourée d'une espèce de turban formé par un voile jaunâtre qui lui repasse sous le menton. La robe de dessus est d'un tissu d'or avec une garniture verte aux manches, au-dessus du coude; les autres manches sont grises. La robe de dessous est blanche et celle de dessus est garnie d'hermine dans le bas.



FEMME DV PEUPLE
XIV^E SIÈCLE

FEMME DU PEUPLE

Pour faire connaître les costumes des diverses classes de la société pendant la durée des républiques italiennes, il faut bien, malgré leur extrême simplicité, admettre les costumes plébéiens dans un recueil tel que celui-ci. Moins variés dans leurs détails, ils ne se font pas remarquer par de riches ornements ; un ou deux suffisent même pour préciser un siècle, mais ils offrent un grand intérêt historique et peuvent servir à expliquer cette grande simplicité de costumes, objet des regrets de Ricobaldo, et dont Ricordano Malespini et Jean Villani nous ont transmis une description détaillée.

Le capuchon était généralement en usage pendant le XIV^e siècle, et les femmes l'avaient adopté aussi bien que les hommes.

La femme du peuple dont je donne ici le costume est dessinée ainsi dans les miniatures du *Roman de la Rose*. Son capuchon est bleu ; le voile de dessous est blanc. L'habit de dessus est couleur de laque avec une doublure blanche. La robe de dessous et les manches sont écarlates ; la chaussure est noire ; le siège est de bois de noyer.

J'ajouterai encore que la plus parfaite analogie se trouve entre ce costume français et celui dont les peintures et les monuments de la Lombardie m'ont offert de nombreux exemples, lesquels ont servi non-seulement à me prouver l'authen-

J E U N E F R A N Ç A I S

Jean Villani, après avoir vanté, suivant l'usage des historiens de son temps, les mœurs simples des anciens Florentins, exhale ensuite sa mauvaise humeur contre les modes que les Français apportèrent en Italie lorsqu'ils entrèrent dans le royaume de Naples. « Les chevaliers, dit-il, portaient une soubreveste serrée à la ceinture, dont les longues manches pendantes, doublées de vair ou d'hermine, pendaient jusqu'à terre ¹. »

La figure suivante est extraite d'un précieux Office de la sainte Vierge qui fait partie de la riche collection des manuscrits de la bibliothèque Angélique, à Rome. Ce livre, composé pour une famille française, ainsi qu'en font foi les deux portraits qui ornent le frontispice, renferme en outre d'autres costumes de la même nation.

La soubreveste de ce jeune homme est verte et ornée de liserés jaunes; elle est enrichie, dans la partie inférieure, d'une bande noire brodée en or. Les manches pendantes sont doublées de vair. Les longues chausses sont couleur de laque, et terminées à l'extrémité du pied par ces longues pointes nommées *poulaines*, et dont j'ai parlé au n° 84 et ailleurs.

On a déjà pu connaître par plusieurs des costumes précédents quelle était la forme des toques que portaient les jeunes gens. La couleur en variait quelquefois, mais ordinairement elle était rouge.

¹ Gio. Villani, *Storia*, lib. XII, cap. iv.



JEVNE FILLE
XIV^E SIÈCLE

J E U N E F I L L E

C'est encore dans les peintures de Dominique Bartoli, à Sienne, que j'ai trouvé ce costume de jeune fille. On y observera un instrument de musique dont l'usage paraît avoir été assez commun à cette époque, car il est reproduit dans plusieurs autres peintures, et particulièrement dans celles de Taddeo Gaddi, à Florence; c'est également celui que tient la sainte Cécile de Raphaël. Les jeunes gens aimaient à se couronner de fleurs dans les fêtes publiques ou à l'occasion de quelques repas de noces. Messire Buondelmonte, dont il est question au n° 3 de cette nouvelle édition, portait une couronne de fleurs lorsqu'il fut assassiné.

Je donne ici un gracieux costume d'une de ces jeunes filles qui égayaient les réunions par leurs accords. Elle porte sur la tête une couronne de fleurs blanches. La chemisette est ouverte. La robe est couleur de rose avec une ceinture d'or à fond bleu. Les manches sont courtes avec une fourrure brune au-dessus du coude; les manches de dessous sont jaunes. Les broderies sont en or ainsi que la chaîne qui soutient le petit orgue.

Ce costume, avec le même instrument de musique, a été reproduit par Benozzi Gozzoli dans les fresques du Campo Santo, à Pise.



JEVNE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

JEUNE ITALIEN

La figure ci-jointe sert à confirmer l'analogie qui régnait entre les costumes de l'Italie septentrionale et ceux de la France au XIV^e siècle. Les miniatures des manuscrits anglais et des manuscrits français de cette époque en offrent de nombreuses preuves.

Ce jeune Italien est vêtu d'un ample manteau avec capuchon. Ce capuchon est ouvert sur l'épaule droite, suivant l'usage du temps, afin de laisser le bras libre. Le manteau variait de couleur, mais l'écarlate était la plus distinguée, celle que se réservaient les nobles et les chevaliers. La soubreveste a des manches assez larges et fendues de manière à laisser voir la chemise; elles sont retenues au poignet par trois boutons. La ceinture est fort riche, mais elle est placée presque au bas de la soubreveste, qui était ordinairement verte ou bleue. Les chausses sont couleur de plomb, et la chaussure est terminée par cette longue pointe désignée sous le nom de *poulaine*, et dont nous avons vu déjà plusieurs exemples dans les articles précédents.

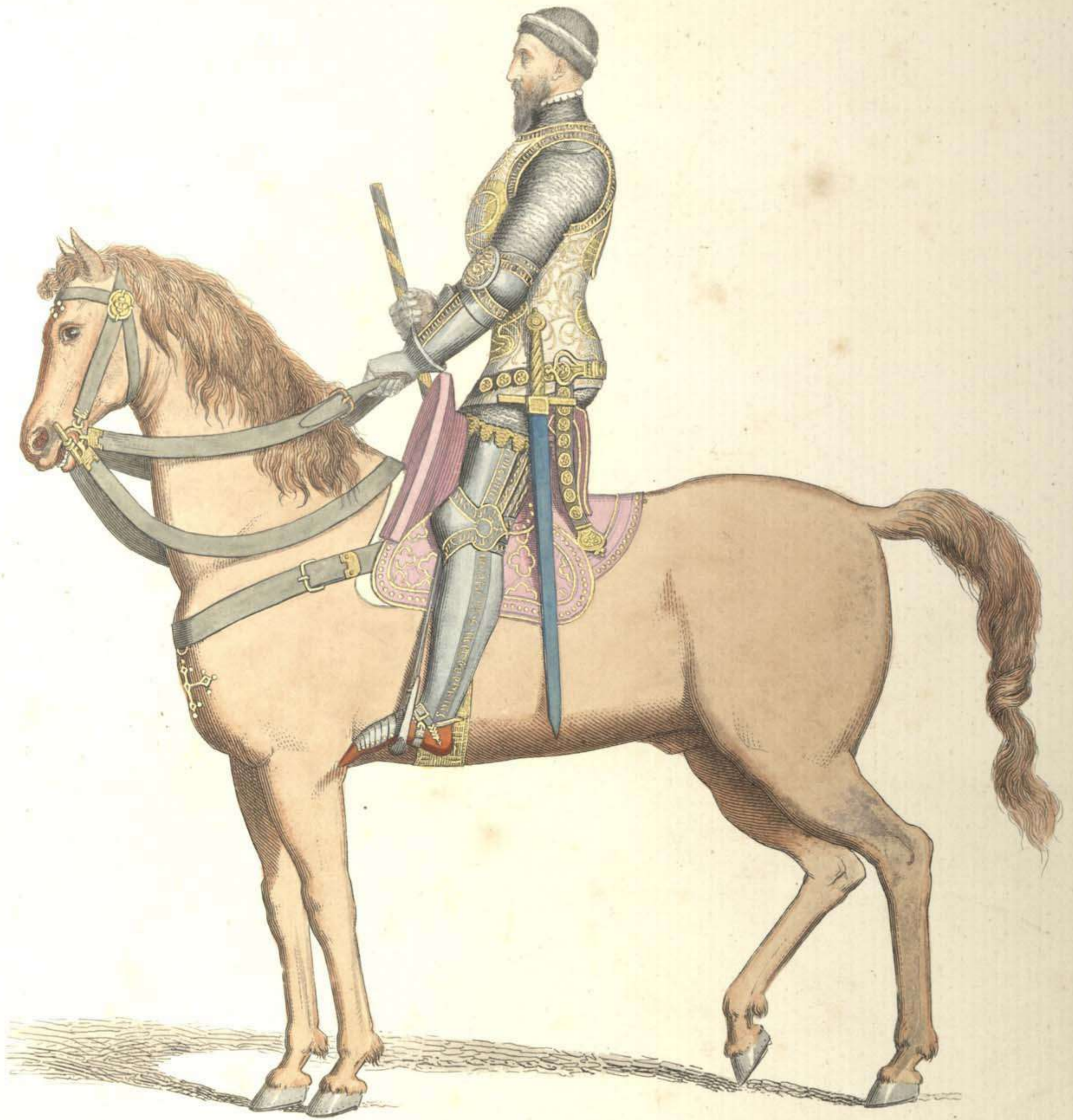
J'ai extrait ce costume d'une miniature du manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambrosienne, à Milan.



NOBLE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

N O B L E I T A L I E N

On retrouve ici l'analogie dont nous parlions, à propos du costume précédent, entre les modes de l'Italie septentrionale et celles de l'Allemagne et de la France. Le n° 7 de la présente édition offre un noble espagnol coiffé du même chapeau. Les miniatures d'un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris en donnent plusieurs reproductions, et l'on en trouve aussi dans les peintures de Giotto et de Spinello Aretino, dans le *Campo Santo* de Pise. J'ai extrait ce costume du manuscrit de Tite-Live, qui m'en a fourni déjà tant d'autres. Le chapeau est enrichi d'ornements en or et surmonté d'une plume : ces sortes de chapeaux étaient assez ordinairement violets par-dessus, avec le rebord retroussé vert ; il pose sur un bonnet blanc. Le manteau a de larges manches pendantes, avec des ouvertures pour passer les bras ; il est garni de fourrure dans le bas. Ce costume appartenant à un noble italien, il est à présumer que le manteau doit être de couleur écarlate, couleur qui ne pouvait être portée, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, que par les nobles, les chevaliers, ou par ceux qui, dans les villes libres, appartenaient aux *arts majeurs*. Les broderies sont en or. Les manches sont bleues, les chausses noires, et les souliers à la poulaine.



BERNABO VISCONTI
XIV^E SIÈCLE

B E R N A B O V I S C O N T I

Bernabo Visconti est un des plus cruels tyrans dont l'histoire ait gardé le souvenir, pour servir à l'instruction des peuples. Ses querelles avec la cour de Rome furent un fléau de plus pour ses sujets, sans qu'il en résultât pour eux le moindre avantage. Les guerres qu'il entreprit ne furent que des boucheries inutiles. Il joignait aux mœurs barbares de son siècle la cruauté la plus horrible. La chasse était devenue chez lui une passion si effrénée, qu'il entretenait une quantité prodigieuse de chiens, dont cinq mille étaient destinés seulement à la chasse du sanglier. Ils étaient nourris par ses sujets, qui étaient soumis à des inspections aussi rigoureuses que ridicules, et autorisées par des lois inhumaines. Il fit punir sévèrement un jeune homme dont la faute était d'avoir rêvé qu'il tuait un sanglier ; et l'année suivante, en 1385, il décréta que ses principaux officiers ne pourraient toucher de traitement qu'après avoir fait trancher la tête au moins à un malheureux, coupable d'avoir pris des perdrix¹.

Ce tyran tomba enfin dans les embûches de Jean Galéas. Il fut d'abord renfermé dans le château de Trezzo, puis empoisonné, le 19 décembre 1385.

Son costume se trouve dans le monument qui lui fut élevé dans l'église de Saint-Jean *in Conchâ*, et qui depuis a été transporté à Brera.

Bernabo Visconti porte une espèce de diadème blanc et or. La cotte de mailles

¹ *Storia di Milano del Conte Verri*, cap. XIII.

est en fer noir avec une bordure dorée dans le bas. L'armure est noire, avec des ornements en or. On y voit une devise en lettres d'or presque illisible, qui est répétée en plusieurs endroits, et jusque sur les harnais du cheval. La soubreveste est blanche, brodée en or et ornée, devant et derrière, de la vipère, armoirie de la famille Visconti. La ceinture est garnie d'une riche boucle et d'ornements en or. La cuirasse est arrêtée sur le dos par une brillante courroie passée dans une boucle en or. Les éperons sont en or, les gantelets en fer, garnis de peau en dedans. A droite, ce personnage porte un poignard, et tient à la main un bâton de commandement, noir, orné d'étoiles d'or.



P E R T I N A R I O

Le portrait de *Pugiello Pertinario*, fondateur de la chapelle Saint-Pierre, dans l'église de Saint-Eustorge, à Milan, m'a fourni le costume d'un noble milanais au XIV^e siècle. Celui-ci porte la date de l'an 1362. Pugiello Pertinario était un noble florentin, questeur général des revenus ducaux de Milan. Il mourut l'an 1368.

Il est représenté coiffé d'une espèce de bonnet fourré qui ressemble beaucoup à une perruque, et sous lequel la tête paraît rasée. Le manteau a de larges manches; il est de damas blanc, orné de broderies brunes, et garni d'une fourrure également brune. On voit le col de la chemise. La chaussure est blanche.

En réparant le pavé du portique de l'église de Saint-Ambroise, on s'était aperçu que les dalles qui le composaient étaient pour la plupart des pierres sépulcrales retournées, ou des fragments d'anciens édifices. On y trouva quantité de tombes auxquelles on assigna une antiquité très-reculée. Le docteur Labus, savant antiquaire de Milan, signale la découverte qu'il fit d'un crâne sur lequel se trouvait encore un tissu de laine brune à mailles, garni de mèches de cheveux châtain d'une grande finesse¹; ce qui donne l'explication de l'espèce de bonnet en forme de perruque dont on remarque plusieurs reproductions dans les monuments milanais du XIV^e siècle.

¹ Dott. Ferrario. *Monum. sacri e profani di S. Ambrogio.*



JEVNE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

JEUNE ITALIEN

Dans ce recueil, j'ai évité, autant que possible, les répétitions des mêmes costumes, et je me suis même borné à signaler, pour plusieurs, les variétés que m'avaient offertes quelques monuments de la même époque, lorsque cette indication suffisait pour les caractériser. Cependant, j'ai jugé à propos de faire figurer ici le costume ci-contre, extrait de la même miniature que le n^o 91, quoiqu'ils aient beaucoup d'analogie entre eux, parce qu'une simple description n'aurait pas suffi pour en préciser la différence.

La partie gauche de la soubreveste est blanche avec des bandes bleues. La partie droite est d'une seule couleur, qui n'est pas indiquée dans la miniature. La ceinture est placée de la même manière que dans la planche n^o 91, et le reste du costume en diffère fort peu. Le capuchon est renversé sur l'épaule droite.



JEVNE ITALIENNE
XIV^E SIÈCLE

J E U N E I T A L I E N N E

On peut reconnaître, d'après les anciennes peintures, que si le costume des femmes, en général, a nécessité de la part des magistrats des règlements somptuaires, celui des jeunes filles a réuni toujours la modestie à la richesse, et a pu désarmer les plus sévères censeurs. Tous les costumes que l'on trouve dans ces peintures nous font voir que les jeunes filles laissaient flotter leur chevelure sur leurs épaules jusqu'à l'époque où elles se mariaient : observation que nous avons eu occasion de faire au n° 196 de la présente édition.

Le costume de cette jeune Italienne est certainement du nombre de ceux qui ont mérité la censure de Ricordano Malespini, qui à tant de luxe oppose les vêtements des Florentins avant l'année 1260¹.

« Alors, dit cet historien, les habitants de Florence étaient sobres, leurs aliments étaient grossiers et peu dispendieux, mais leurs mœurs étaient bonnes. Ils ne dédaignaient pas les étoffes grossières pour leurs vêtements et pour ceux de leurs femmes ; plusieurs même se couvraient de simples peaux, avec un bonnet sur la tête, et presque tous portaient des bottines. Une cotte étroite faite d'un tissu grossier de poil de chèvre de couleur écarlate, et soutenue par une ceinture de cuir avec une boucle à l'antique, un manteau doublé de petit-gris, avec le

¹ Ricordano Malespini, chap. CLXI.

capuchon par-dessus, pour recouvrir la tête : telle était la parure dont se contentaient les femmes. »

Ambroise Lorenzetti, moins rigide que cet historien, jugea que les costumes de son temps, quoique dégénérés, ne seraient pas indignes de servir aux figures des bienheureux, dans son tableau du *Jugement dernier*, et c'est à ce tableau que j'ai emprunté la figure ci-jointe. Cette jeune fille a les cheveux flottants, mais retenus par une petite chaîne. Le manteau est violâtre et bordé d'une broderie d'or. La robe de dessous est bleu clair; elle laisse voir le col de la chemise, et a les manches ouvertes du coude au poignet, et enrichies de boutons et de broderies d'or. La chaussure est brodée de diverses couleurs.



NOBLE SIENNOIS
XIV^E SIÈCLE

N O B L E S I E N N O I S

Sienna a perdu la majeure partie de cette belliqueuse population qui la rendit une fois maîtresse des destinées de sa rivale, la riche et puissante Florence, dont elle est devenue la proie ; elle a perdu cette liberté qui lui coûta de si généreux sacrifices ; elle se trouve enfin réduite à la triste condition d'une humble ville de province. Malgré tant de revers, le patriotisme de ses habitants a lutté contre sa décadence, et a su lui conserver encore de si glorieux débris de sa grandeur passée, que l'admiration est partagée entre les citoyens qui firent tant pour l'ornement et la civilisation de leur patrie, et ces hommes qui, l'ayant perdue, en ont conservé avec un religieux respect les précieux monuments.

Il m'est doux de pouvoir placer ici au premier rang des hommes qui ont mérité l'amour de la Sienna moderne, dont ils prolongent la gloire, le respectable chanoine de Angelis. Par ses soins infatigables, par ce noble ascendant que l'homme de bien exerce sur ses compatriotes, Sienna a vu naître et se former dans son sein une Académie des beaux-arts, capable de produire des artistes dignes de ceux qui rendirent si célèbre la première école siennoise. La bibliothèque publique dont il est le conservateur, et dont il pourrait, à tant de titres, être appelé le régénérateur, lui doit son accroissement. Une foule de manuscrits rares, arrachés aux ravages de l'incurie ou retirés des mains d'indignes revendeurs, sont venus, grâce à son noble désintéressement, figurer dans une précieuse

collection. Un grand nombre de ces manuscrits sont ornés de miniatures, belles si on les considère sous le rapport de l'art, admirables si l'on se reporte à leur antiquité. Celui dont j'ai tiré la figure ci-jointe est surtout remarquable par les costumes dont il est enrichi. Il traite de la jurisprudence ecclésiastique. Les monastères offraient alors dans leur sein des écoles publiques où la jeunesse recevait quelque teinture des lettres et se formait à la pratique des exercices religieux¹. Ce costume représente un père de famille sur le point de payer une somme d'argent à des moines, en leur confiant son fils. Le bonnet ou chaperon est jaunâtre, l'habit de dessous bleu clair, la soubreveste est écarlate et ornée d'une broderie d'or et de petits glands noirs. La chaussure est noire.

¹ Muratori, *Antiq. Italic. medii ævi*. Dissert. LXV.



JEVNE FLORENTINE
XIV^E SIÈCLE

J E U N E F L O R E N T I N E

Voici encore une femme en contravention avec les lois que les magistrats de Florence avaient promulguées contre le luxe. Sa posture humble et soumise, sa modestie, lui feront-elles trouver grâce devant ses juges ? Oseront-ils prononcer contre elle une sentence sévère ? Elle est coiffée d'un petit bonnet où j'entrevois des broderies d'or. J'aperçois encore à sa robe une ceinture et des ornements que l'article 2 de la loi somptuaire défend expressément. L'article 5 ne lui accorde, soit pour les agrafes, soit pour les autres ornements, qu'une livre d'argent, et partout je vois briller l'or sur ses vêtements. Le même article et le suivant interdisent rigoureusement les fourrures, et l'hermine double et garnit sa simarre, dont la couleur est encore une contravention à l'article 5. Heureusement l'article 6 me rassure, car j'y lis une exception en faveur des femmes des chevaliers, des docteurs des lois canoniques ou civiles, des jeunes filles et des étrangères. Comme la jeune fille dont je donne ici le costume n'a pas encore subi le joug de l'hymen (V. les nos 96 et 196), elle a pu échapper à la réforme qui a dû frapper ses compatriotes¹.

La figure de cette Florentine est tirée des peintures de Taddeo Gaddi, dans l'église de Sainte-Croix, à Florence. La jeune fille que ce peintre y a représentée est coiffée d'un petit bonnet vert avec des découpures à fond rose et des broderies en or. Elle porte autour du cou un léger voile blanc, également brodé en or.

¹ Melch. Stefani, pag. 357 et seg. — Muratori, *Antiq. Italic. mediæ ævi*. Dissert. XXIII.

Sa simarre rouge est garnie et doublée d'hermine. La ceinture est noire et or; la robe de dessous est verte, et les manches sont de tissu d'or. Toutes les broderies qui ornent la simarre sont également en or.

Cette figure fait partie des peintures qui ornent le chœur, derrière l'autel, et qui font allusion à l'invention de la Sainte-Croix.



JEVNE ECVYER
XIV^E SIÈCLE

J E U N E É C U Y E R

L'enfant destiné à devenir chevalier était retiré des mains des femmes dès qu'il avait sept ans accomplis, pour être confié aux hommes et recevoir d'eux une éducation mâle et vigoureuse. Les cours des princes, les châteaux des barons et des riches chevaliers, étaient des écoles toujours ouvertes, où la jeune noblesse recevait les premières leçons, et se préparait aux durs travaux de la guerre. A l'âge de quatorze ans, le jeune noble passait de l'état de page à celui d'écuyer. La religion avait institué une sorte de cérémonie dont le but était d'apprendre aux jeunes gens à ne pas abuser de l'épée qui, pour la première fois, était remise entre leurs mains. Le jeune gentilhomme nouvellement *hors de pages* (car c'est là l'origine du mot) était présenté à l'autel par son père et par sa mère, qui, chacun un cierge à la main, allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée avec sa ceinture, la bénissait, et l'attachait au côté du jeune écuyer, auquel il était permis alors pour la première fois de la porter ¹.

J'ai extrait ce costume des peintures de Spinello Aretino, dans le *Campo Santo* de Pise. Les nobles et les chevaliers avaient ordinairement plusieurs écuyers, suivant leur rang et leur fortune. L'un d'eux guidait par la bride le cheval de bataille, qui prit de là le nom de *destrier*; d'autres portaient le casque, l'écu et la lance. Ce jeune écuyer est à pied, debout derrière son seigneur, dont il porte

¹ Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*.

l'épée et le manteau. Sa soubreveste est d'un jaunâtre changeant en laque. La ceinture est verte, mêlée d'or. La poignée et le ceinturon de l'épée sont dorés; le fourreau est rouge. Les chausses sont verdâtres, et le manteau est d'une étoffe blanche changeante en rougeâtre. Les éperons sont en argent.

Les principaux ouvrages de Spinello Aretino, élève de Taddeo Gaddi, appartiennent au milieu du XIV^e siècle.



NOBLE ROMAINE
XIV^È SIÈCLE

NOBLE ROMAINE

Ce costume est copié d'après la pierre sépulcrale de la femme de Luca Savelli, dans l'église de Sainte-Sabine, à Rome. L'inscription porte : MCCCXV. Cette figure servira à préciser l'habillement noble et majestueux des matrones romaines, habillement commun à divers autres peuples de l'Europe pendant le XIII^e et le XIV^e siècle. Éléonore, femme d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, morte en 1290, est représentée sur sa tombe avec des vêtements semblables à ceux de la femme de Savelli. La coiffure seule présente quelque différence : la reine d'Angleterre porte, au lieu du voile, une petite couronne d'or, et elle a les cheveux épars.

Les Romains, sous l'empire de leurs vieilles traditions, et poussés par ce goût effréné des spectacles qui les domine encore, tentaient parfois d'en renouveler la pompe, autant que le permettait la misère de cette époque. Messire Ludovico Monaldeschi a laissé, dans ses *Annales*, la relation d'un combat de taureaux qui eut lieu, l'an 1332, dans l'ancien amphithéâtre Flavien. J'en extrais la partie qui peut servir à l'explication des mœurs et des spectacles du XIV^e siècle.

« Dans ladite année on fit le jeu du taureau au Colisée, qu'on avait disposé en plusieurs rangs de gradins, et l'on publia un ban dans tous les environs, pour inviter tous les barons à s'y trouver. Cette fête eut lieu le 3 septembre de ladite année; toutes les matrones romaines étaient placées sur des balcons garnis d'étoffes

vermeilles. Il y avait la belle Savelli Orsini avec deux de ses parentes ; les dames Colonne y étaient aussi, mais la jeune ne put y venir, parce qu'elle s'était démis un pied au jardin de la Tour de Néron ; la belle Jacova de Vico ou de la Rovère s'y trouvait aussi, et elles avaient amené avec elles toutes les belles femmes de Rome ; car la Rovère conduisait les femmes de Transtevere ; l'Orsini toutes celles de la place Navone et de Saint-Pierre ; la Colonne toutes les autres, qui comprenaient les monts, la place Montanara, et Saint-Jérôme, près le palais Savelli ; enfin toutes les femmes nobles d'un côté, celles d'un rang inférieur d'un autre, et les combattants à part. Ils furent tirés au sort par le vieux Jacovo Rossi de Saint-Ange, à la Pêcherie.... Chacun d'eux combattit son taureau, et il y eut dix-huit hommes tués et neuf blessés : onze taureaux restèrent morts sur la place. Les combattants qui perdirent la vie furent honorablement ensevelis à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Jean-de-Latran ¹. »

Dans la planche ci-jointe, la donna Savelli est coiffée d'un voile blanc. Le manteau désigné dans les chroniques françaises sous le nom de *surcot* fut généralement en usage pendant plusieurs siècles ; il variait seulement dans les armoiries et les ornements dont on l'enrichissait. La robe est de la plus grande simplicité ; je l'ai trouvée, dans quelques miniatures, d'un violet pâle, et le manteau blanc changeant en bleu de ciel. La chaussure était ordinairement noire.

Deux autres tombes placées dans la même église présentent quelques légères différences dans l'arrangement du voile sur la tête, ce qui porterait à croire que cet ajustement dépendait un peu du caprice. Ces matrones romaines portaient aussi quelquefois sur leur robe une tunique plus courte, qui dépassait à peine le genou.

¹ Muratori, *Script. Rer. Italic.*, t. XII, p. 535-536.



CHEVALIER TEMPLIER
XIV^E SIÈCLE

CHEVALIER TEMPLIER

Après la conquête de Jérusalem par les croisés, neuf chevaliers français créèrent, vers le commencement du XII^e siècle, un ordre religieux et militaire auquel ils donnèrent le titre mystérieux de *Chevaliers du Temple*. Leur principal devoir était de combattre les Sarrasins, de défendre et de protéger tous ceux que leur dévotion conduisait en pèlerinage au Saint-Sépulchre. Ils choisirent pour signe distinctif des vêtements blancs avec une croix rouge. Tel fut l'enthousiasme qu'excitèrent leurs vertus, tel fut l'éclat de leurs prouesses, que, dans le siècle même qui vit naître leur ordre, ils possédèrent en Europe jusqu'à neuf mille couvents ou seigneuries.

Les templiers eurent le même sort qu'un autre ordre non moins célèbre, celui des chevaliers Hospitaliers. Chassés comme eux de la Palestine, ils cherchèrent un refuge dans l'île de Chypre, et y attendirent un moment plus favorable pour combattre leurs ennemis. Mais ils furent supprimés vers le commencement du XV^e siècle, sous le règne de Philippe le Bel. Leur grand maître était alors Jacques Molay.

Soit qu'il fût jaloux de l'autorité d'un ordre qui était devenu le plus puissant de la chrétienté, soit qu'il voulût s'approprier une partie de leurs biens, qui étaient immenses, Philippe le Bel avait juré la destruction des Templiers, qu'il accusait de divers crimes. Ce fut à Paris, dans le palais du Temple, que le grand

maître et les chevaliers qui l'entouraient furent arrêtés, à la même heure où les Templiers étaient arrêtés dans toute la France, le 13 octobre 1307. Des inquisiteurs interrogèrent les chevaliers et leur firent subir la question, pour leur arracher l'aveu des crimes honteux dont ils étaient accusés. Trente-six d'entre ces malheureux expirèrent dans les tortures, dès le commencement du procès. Jacques Molay avait été envoyé avec d'autres chefs de l'ordre auprès du pape, pour s'expliquer devant lui, mais on ne le laissa pas aller plus loin que Chinon, où des cardinaux vinrent l'interroger. Un grand nombre de chevaliers firent les aveux qu'on exigeait d'eux, et le grand maître lui-même passe pour avoir cédé à la crainte des tourments et de la mort. Le pape, d'accord avec Philippe le Bel, nomma une commission qu'il chargea d'informer contre l'ordre en général. Molay y comparut avec les siens; il affirma qu'il n'avait rien avoué. Bientôt l'affaire prit un caractère sérieux, et neuf cents chevaliers se déclarèrent défenseurs de l'ordre. Mais leur perte avait été jurée. Des inquisiteurs nommés *ad hoc* déclarèrent *hérétiques relaps* et condamnèrent au feu ceux qui se rétractaient; ceux qui maintinrent leurs aveux furent emprisonnés pour la vie. Le 11 mai 1308, cinquante-quatre chevaliers périrent dans les flammes, en entonnant les saints cantiques et avec une intrépidité digne des grands noms qu'ils portaient. La procédure contre les Templiers existe en original à la Bibliothèque impériale, à Paris.

Le guerrier dont je donne ici le costume se trouve dans les miniatures d'un précieux manuscrit de la bibliothèque Barberini, à Rome. Il y a le titre de vrai combattant. Le casque et les autres parties de l'armure sont d'acier, ainsi que le gant et la poignée de l'épée. La cotte d'armes, l'écu, l'arçon de la selle et la housse du coursier sont blancs, avec une croix rouge. La selle est verte. La manche du pourpoint et les chausses sont rouges.



SOLDATS ITALIENS

XIV^E SIÈCLE

SOLDATS ITALIENS

Les villes d'Italie étaient divisées en quatre ou en six quartiers, qui prenaient ordinairement leur nom de la porte la plus voisine, parce que les habitants de ce quartier étaient plus particulièrement chargés de la défense de cette porte et de la muraille qui en dépendait. Ces quartiers formaient des corps militaires, chacun avec sa bannière. Ils choisissaient parmi leurs plus riches concitoyens et parmi les nobles une ou deux compagnies de cavaliers armés de pied en cap. Le même quartier formait ensuite deux autres compagnies ou corps d'élite, dont chacun était du double plus nombreux que le précédent. C'étaient les arbalétriers et l'infanterie pesante. Cette dernière était armée du *pavois*, espèce de grand bouclier, de la *cervellière* ou coiffe de fer, et de la lance. Les autres citoyens étaient également obligés de se rendre armés sur la place d'armes de leur quartier, toutes les fois que le tocsin sonnait. Tous sans exception étaient sujets au service militaire, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante-dix. Les consuls, et plus tard le podestat, commandaient l'armée, et ils avaient sous leurs ordres le capitaine du quartier, son gonfalonier ou porte-étendard, et le capitaine de chaque corps. L'ordre était de combattre, et la seule règle de ne pas s'écarter de son gonfalon, qu'on avait toujours en vue¹.

L'invention du *carroccio* est due à l'archevêque Éribert de Milan, dans le

¹ Muratori, *Antiq. Italic. mediæ ævi*. Dissert. XXVI.

XI^e siècle. Il le mit à la tête de l'armée, à l'imitation de l'arche d'alliance des Israélites.

Le carroccio était un char porté sur quatre roues et traîné par une ou plusieurs paires de bœufs. Il était peint en rouge, et les bœufs qui le traînaient étaient couverts d'un tapis rouge. Une antenne, également rouge, s'élevait du milieu du char à une très-grande hauteur; elle était terminée par un globe doré ou par une croix. Au-dessous, entre deux voiles blancs, flottait l'étendard de la commune, et plus bas, vers le milieu de l'antenne, était un Christ placé sur sa croix. Sur le devant du char, une plate-forme était occupée par quelques-uns des plus vaillants soldats destinés à le défendre. Sur le derrière, une autre plate-forme servait aux musiciens et à leurs trompettes. Les saints offices étaient célébrés sur le carroccio avant qu'il sortit de la ville, et souvent un chapelain y était attaché, et l'accompagnait sur le champ de bataille.

La perte du carroccio était regardée comme la plus grande ignominie à laquelle une cité pût être exposée; aussi la garde du char sacré était-elle confiée à tout ce que chaque ville avait de valeureux soldats, à toute l'élite de l'armée; et c'était autour du char que se portaient les coups décisifs.

Les soldats représentés dans la planche ci-jointe sont extraits des peintures de Spinello Aretino, dans le palais public de Sienne. Le sujet du tableau est Alexandre III donnant au doge de Venise une épée pour combattre Frédéric Barberousse. Ces soldats portent tous une cotte d'armes uniforme, couleur de terre de Sienne brûlée; le reste de leur armure est de fer noirâtre. Celui qui tient la bannière de l'église porte une espèce de chapeau blanc enrichi d'ornements en argent. Ils ont tous pour armoirie le lion de Saint-Marc sur leur cotte d'armes; ce lion est d'or en champ rouge. Les clefs de la bannière sont dorées sur un fond écarlate. L'aigrette du chef est cramoisie.

¹ Muratori, *Antiquitates Italicæ mediæ ævi*. Diss. XXVI.



COSTUME PLÉBÉIEN
XIV^E SIÈCLE

COSTUME PLÉBÉIEN

Si les costumes des simples citoyens des villes libres d'Italie, au XIII^e et au XIV^e siècle, ne sont pas remarquables par cette profusion de riches ornements qui brillent sur les vêtements de la noblesse, cependant ils ne seront pas entièrement dépourvus d'intérêt, lorsqu'on se rappellera que c'est à l'industrie de ces laborieux artisans que les républiques italiennes devaient leur puissance et leur prospérité.

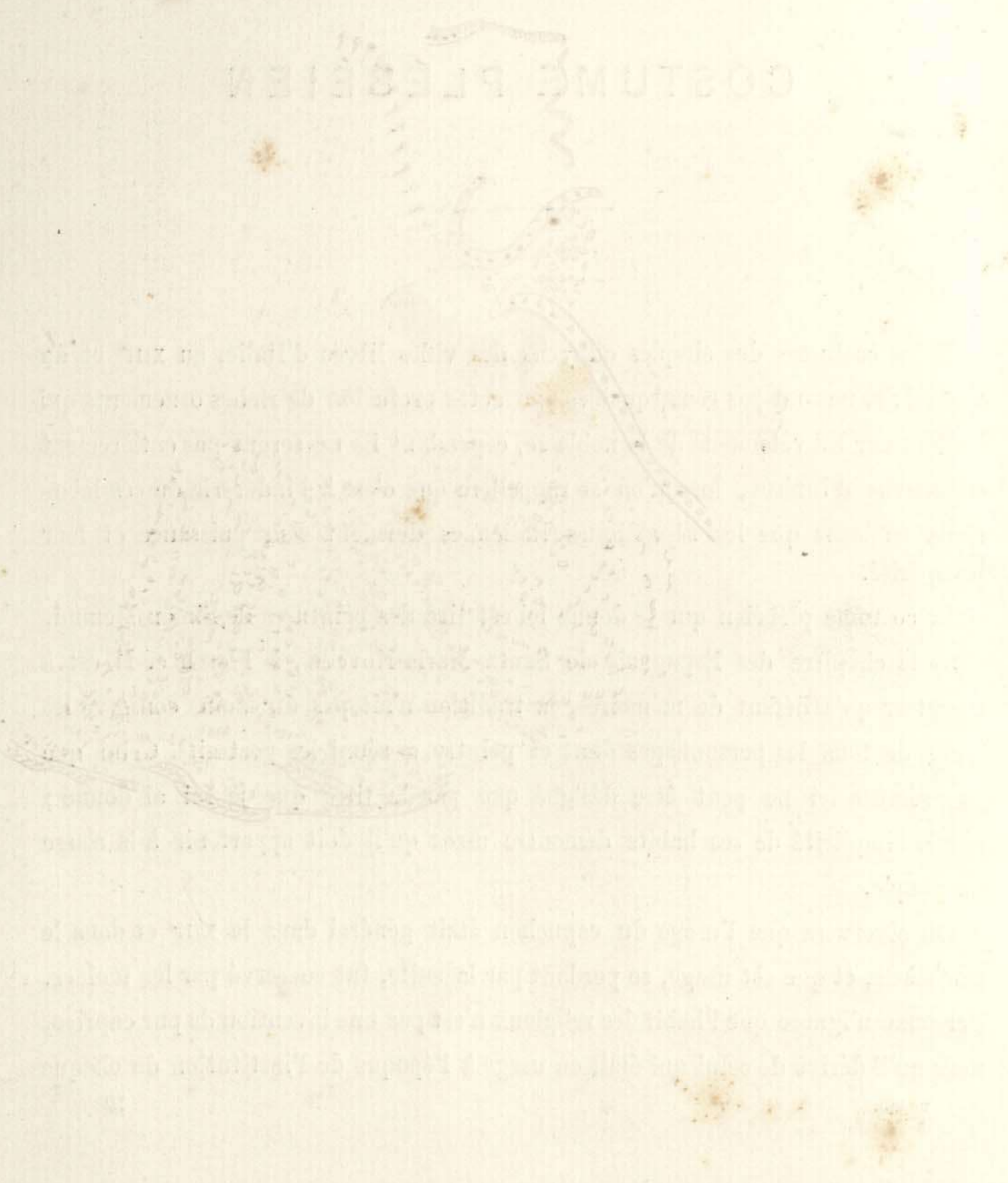
Le costume plébéien que je donne ici est tiré des peintures de Simon Memmi, dans le chapitre des Espagnols de Santa-Maria-Novella, à Florence. Il est à regretter qu'à défaut de mémoires, la tradition n'ait pas du moins conservé les noms de tous les personnages dont ce peintre a réuni les portraits. Celui que je présente ici ne peut être désigné que par le titre que je lui ai donné ; car la simplicité de ses habits démontre assez qu'il doit appartenir à la classe du peuple.

On observera que l'usage du capuchon était général dans le XIII^e et dans le XIV^e siècle, et que cet usage, se perdant par la suite, fut conservé par les moines. Personne n'ignore que l'habit des religieux n'est pas une invention de pur caprice, mais qu'il dérive de celui qui était en usage à l'époque de l'institution de chaque

ordre, et que les moines adoptèrent de préférence, pour faire preuve d'humilité, le costume des gens de la plus basse condition.

Un sarrau jaune fermé par des boutons noirs, un capuchon de la même étoffe que le sarrau et une chaussure noire, tel est l'ensemble du costume ci-contre.

COSTUME FLEISËN





NOBLE ITALIENNE
XIV^E SIÈCLE

NOBLE ITALIENNE

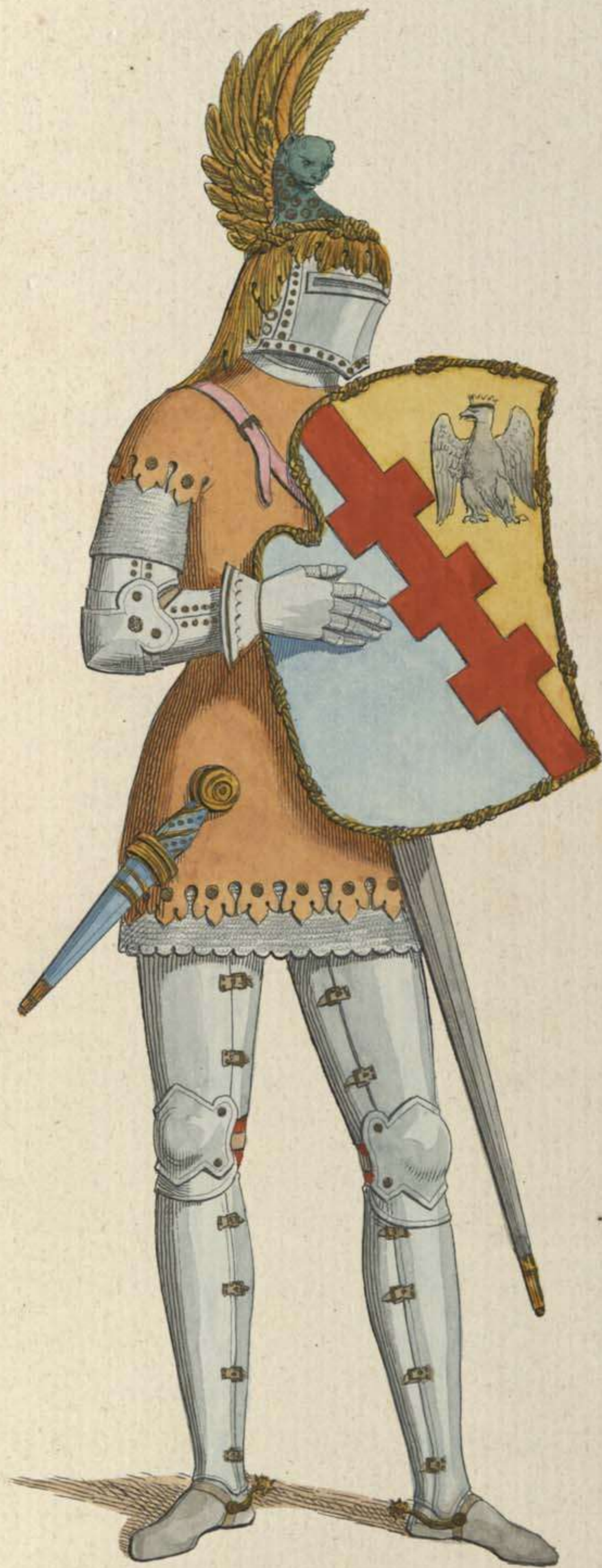
Ne croirait-on pas retrouver la Fiammetta de Boccace dans le portrait de cette séduisante jeune femme, qui, assise sur le gazon et promenant ses doigts délicats sur les cordes d'une harpe, se dispose à chanter, par l'ordre de la reine du jour, une de ces jolies chansons qui terminent d'une manière si agréable les joyeuses journées du *Décameron*? La musique et la danse étaient les amusements favoris de la jeunesse du XIII^e et du XIV^e siècle. Les dissensions civiles pouvaient troubler la république; la peste, fléau plus destructeur encore, pouvait moissonner une partie de la population, sans que ce goût national, cet enjouement et cet amour des plaisirs pussent en être altérés. La brillante introduction du *Décameron* de Boccace n'en est-elle pas la preuve la plus évidente? L'énergique peinture que cet écrivain fait de la terrible épidémie qui dépeupla Florence ne forme-t-elle pas un contraste frappant avec la gaieté de cette aimable réunion qui, fuyant un spectacle trop pénible, cherche hors d'une ville désolée une retraite où l'âme puisse s'abandonner librement à la joie et aux plaisirs? Telles étaient alors les mœurs, tel est encore aujourd'hui le caractère d'une grande partie des peuples de l'Italie.

Quelques miniatures de manuscrits français du XIV^e siècle offrent, dans les costumes de femme, une certaine analogie avec celui qui figure dans la planche ci-contre. Je l'ai extrait du même tableau de Vanni, qui m'a fourni le n^o 52 de la présente édition. Cette jeune femme porte pour coiffure un petit voile couleur de

rose, orné d'une frange d'or, qui recouvre un petit bonnet de velours noir. La robe, à manches pendantes, est d'une étoffe rouge, brodée en or et doublée d'hermine, ainsi que les manches. Celles de dessous sont de tissu d'or. La harpe est jaunâtre.

NOBILITATE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



CHEVALIER DV NCEVD
XIV^E SIÈCLE

CHEVALIER DU NŒUD

Aux nœuds qui ornent le casque et qui entourent l'écu de ce chevalier, copié d'après une pierre sépulcrale, dans l'église de Sainte-Catherine, à Pise, il est facile de reconnaître que ce guerrier a appartenu au glorieux ordre du *Nœud*. Louis d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, en fut le fondateur en 1352 ; mais cet ordre prit fin avec lui, et se perdit si bien dans les troubles et les révolutions du royaume de Naples qu'on l'aurait même ignoré, si, l'original des constitutions étant tombé au pouvoir de la seigneurie de Venise, elle n'en eût fait présent à Henri III, roi de France, lorsqu'il visita la sérénissime république, à son retour de Pologne. Ce prince trouva cet ordre si beau, que, sur les mêmes bases, il institua le célèbre ordre militaire du Saint-Esprit.

Les statuts de l'ordre du Nœud enjoignaient expressément aux chevaliers d'assister à l'assemblée générale qui devait se tenir tous les ans, le jour de la Pentecôte, au château d'Œuf, à Naples, et d'y apporter une relation écrite des aventures hasardeuses dans lesquelles il se serait trouvé engagé. Ils devaient, autant que possible, assister aux expéditions d'outre-mer tentées par l'Église ou par quelque prince chrétien pour chasser les infidèles de la terre sainte.

Les statuts obligeaient aussi les chevaliers à porter le nœud sur leurs habits ou sur leurs armes, dans un endroit où il pût facilement être aperçu de tous. Sur le

pommeau de l'épée devaient être gravés le nœud et la devise de l'ordre : *Se Dieu pleait*. Il était encore enjoint aux chevaliers de jeûner tous les jeudis ou de faire l'aumône à trois pauvres. Le vendredi, ils devaient porter un chaperon noir, en mémoire de la passion de Jésus-Christ ¹.

Cette figure réunit avec une précision qui ne laisse rien à désirer tous les détails des armures en usage dans le XIV^e siècle. On y trouvera beaucoup d'analogie avec les soldats que j'ai déjà donnés; et j'ai reconnu, d'après l'examen des miniatures des manuscrits français de la même époque, que les chevaliers qui y sont représentés sont armés de la même manière. Je dois cependant ajouter que c'était en Italie, et principalement à Milan, que l'on fabriquait les meilleures armures; aussi étaient-elles recherchées par la noblesse de tous les autres pays.

Ce costume étant pris sur une pierre sépulchrable, et les parties principales de l'armure étant en acier, il serait impossible de chercher à en préciser les couleurs.

¹ Montfaucon, *Trésor des antiquités de la couronne de France*.



PAS D'ARMES
XIV^E SIÈCLE

P A S D ' A R M E S

Les *pas d'armes* étaient des combats qui s'engageaient entre deux ou plusieurs chevaliers. Ceux-ci choisissaient ordinairement, en rase campagne, un lieu qu'ils proposaient de défendre contre tous venants, par exemple, un pas ou défilé qu'on ne pouvait traverser qu'à la condition de combattre celui ou ceux qui le gardaient¹.

Froissart nous a laissé une relation détaillée du pas d'armes défendu pendant trente jours, l'an 1390, par trois chevaliers français, « contre tous venants du pays d'Angleterre ou d'ailleurs. » Je transcris ici le passage, qui peut servir à expliquer la planche ci-jointe, copiée d'après une des miniatures qui accompagnent le récit de cet historien, dans un manuscrit conservé en Angleterre.

« Les trois chevaliers, apprenant l'arrivée des plus nobles chevaliers d'Angleterre et d'Écosse, ils envoyèrent tendre sur la place, entre Saint-Juqueltuert et Calais, trois pavillons vermaux moult beaux et riches; et à l'entrée de chacun pavillon, et par devant avoit deux targes qui là pendoient armoyées des armes des seigneurs : une targe de paix et l'autre de guerre. Et estoit ordonné que ceux qui courir ou faire armes voudroient à l'un d'eux devoient toucher, ou envoyer faire toucher l'une des targes ou toutes deux s'il leur plaisoit; et ils seroient recueillis et délivrés de joustes, selon qu'ils demanderoient..... »

¹ Ducange, *Hist. de Joinville*. Diss. IV, p. 166

Les chevaliers français conduisirent à fin leur entreprise avec gloire. Pendant quatre jours ils soutinrent, sans vider les arçons, les assauts multipliés de l'élite des chevaliers anglais, et pendant les vingt-six autres jours, ils attendirent en vain de nouveaux combattants.

Le chevalier qui frappe sur l'écu de son adversaire a le cimier orné de plumes blanches; la cotte d'armes est rouge, l'armure d'acier, et l'écu blanc traversé de deux bandes rouges. L'armure du cou et de la tête du cheval est dorée. La housse est blanche avec doublure bleue, et traversée par des bandes rouges. La bride est ornée de filets blancs et de franges rouges. La selle est de velours bleu, l'étrier doré, et soutenu par une courroie rouge. L'écuyer de ce chevalier a une cotte d'armes verte; l'armure est d'acier; les manches du pourpoint sont rouges et le bonnet est noir. Les harnais du cheval sont rouges avec des ornements blancs; la selle est de cuir brun.

Le chevalier dont la lance est brisée porte un écu blanc avec une bande bleue et trois étoiles d'or. Le casque a un dragon doré pour cimier. La selle est rouge et la bride bleue. L'armure du cheval est dorée. L'écuyer porte un bonnet et un pourpoint rouges, avec une cotte d'armes bleue.

Le maréchal qui chasse le chien a la partie gauche, jusqu'à la ceinture, brun rouge, ainsi que la jambe droite : le reste est bleu.

Les trois hérauts des tenants ont des cottes d'armes et des bannières ornées de leurs armoiries : ils sont placés à la barrière de la lice.



NOBLE ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

NOBLE ITALIEN

Le présent costume est tiré d'une miniature contenue dans un des manuscrits du XIV^e siècle de la bibliothèque de Sienne. L'hermine était un signe distinctif de la dignité des personnages de haut rang. Les magistrats élus dans les villes libres, ainsi que les juges étrangers qui y étaient appelés, conservèrent avec jalousie, pendant plusieurs siècles, un attribut qui leur était commun avec les nobles et les chevaliers.

Les Italiens prirent de leurs conquérants du Nord l'usage des fourrures, et le conservèrent pendant plusieurs siècles du moyen âge. Elles étaient rares et précieuses, selon le rang et la noblesse de celui qui les portait. Les religieuses mêmes rivalisèrent avec les séculiers ; mais, réprimandées sur un tel luxe, elles furent obligées de s'en tenir aux peaux de chat ou d'agneau¹.

On trouve de fréquentes reproductions de ce costume, pour peu qu'on examine les pierres sépulcrales des nobles ou même des jurisconsultes. Dans l'église d'Araceli, à Rome, Dom. Antoine Cantagallina, jurisconsulte, mort l'an 1400, est représenté sur sa tombe avec un costume presque semblable. Dans la même église, la pierre sépulcrale de Pierre Trasmondi, noble romain, mort l'an 1312,

¹ Muratori, *Antiq. Ital* Diss. XXV.

n'offre de différence avec ce costume que dans la coiffure, qui est formée par un bonnet semblable à celui du sénateur, qui porte le n° 79 de la présente édition.



NOBLE ANGLAISE
XIV^E SIÈCLE

NOBLE ANGLAISE

La figure ci-jointe, copiée d'après une pierre sépulcrale d'une noble dame d'Angleterre, me fournit l'occasion de faire observer que si la nation anglaise et la nation française différaient peu des peuples de l'Italie dans la forme de leurs vêtements, elles conservèrent toutefois une nuance bien prononcée dans le caractère national. Cette diversité était occasionnée par l'extrême opposition des formes de gouvernement. Les lois de la chevalerie étaient alors dans toute leur vigueur en Angleterre, et surtout en France. *L'amour de Dieu et des dames*, c'est-à-dire la religion et la galanterie, étaient les premiers éléments de l'éducation de la jeunesse.

Les lois de la chevalerie, qui défendaient de médire des dames, les obligeaient à mettre plus de décence dans leurs mœurs et dans leur conduite. Le chevalier de la Tour en fournit une preuve dans une instruction qu'il adressait à ses filles, vers l'an 1371 :

« Le temps de lors, dit-il, estoit en paix et demenoient festes et grants jouyeusetés, et toutes manieres de chevaleries de Dames et Damoiselles se assembloient là où ils sçavoient les festes qui estoient faictes mesme et souvent. Et là venoient par grant honneur les bons chevaliers de celluy temps. Mais s'il advenoit par aucune aventure que Dame ne Damoiselle que eust mauvais renom, ne qui feust blasmée de son honneur, se mist avec une bonne Dame ou Damoiselle de bonne renommée, combien qu'elle feust plus gentil femme, ou eust plus noble et plus

riche mary, tantost ces bons chevaliers de leurs droits n'avoient point de honte de venir à elles devant tous, et de prendre les bonnes et les mettre au dessus des blasmées, et leur disoient devant tous : « Dame ne vous desplaie se ceste Dame
 « ou Damoiselle va devant ; car combien qu'elle ne soit pas si noble ou si riche
 « comme vous, elle n'est point blasmée, ains est mise au compte des bonnes, et
 « ainsi ne dit l'on pas de vous, dont il me desplaist, mais l'en fera honneur à
 « qui la desseroy, et ne vous en mereveille pas. » Ainsi parloient les bons chevaliers et mettoient les bonnes et de bonne renommée les premières, dont elles mercioient Dieu dans leur cueur de elles estre tenues nettement, par quoy elles estoient honorées et mises devant. Et les autres se prenoient au nez et baissoient le visaige, et recevoient de grant vergongnes. Et pour ce estoit bon exemple à toutes gentilz femmes, car pour la honte qu'elles oyoient dire des autres femmes, elles doubtoient et craignoient de faire mal à point.....¹ »

C'est dans l'église d'Enfield en Angleterre que j'ai trouvé le présent costume, qui est celui de lady Joyeuse Tiptoft, suivant l'inscription de sa tombe. Quoique cette dame soit morte dans l'année 1446, je n'ai pas craint de la faire figurer parmi les costumes du XIV^e siècle, ayant reconnu que les dames anglaises et les dames françaises ont conservé pendant plus d'un siècle cette forme de vêtement. Parmi les nombreuses répétitions que m'ont offertes divers monuments, je citerai surtout celle que j'ai trouvée dans les sculptures en bois qui ornent les stalles de la cathédrale de Lausanne ; elles sont du XIV^e siècle. J'ai puisé dans un ouvrage anglais la description des couleurs de ce costume. La coiffure est rouge au-dessus de la couronne ; les parties qui recouvrent les oreilles sont violettes et enrichies de perles, de pierres précieuses et d'une bordure d'or. Le voile est formé d'un léger tissu blanc. Le manteau est doublé et garni d'hermine ; la partie droite est ornée d'un lion rouge sur fond jaune, l'autre de trois lions jaunes sur un fond rouge ; il est retenu par un cordon d'or, orné de perles et de glands en or. La robe est verte, avec une garniture d'hermine, et la chaussure est jaune.

Les femmes des gentilshommes unissaient sur leur manteau, ou *surcot*, les armoiries de leur époux à celles de leur famille.

¹ Sainte-Palaye, *Mémoires II sur l'ancienne chevalerie* (note 45).



CARDINAL
XIV^E SIÈCLE

C A R D I N A L

On a tellement discuté sur l'origine et sur l'institution des cardinaux, qu'il serait hors de propos de prétendre résoudre ici les difficultés et l'obscurité dans lesquelles sont encore enveloppées les premières époques d'une dignité qui paraît se confondre avec celle de titulaire ou principal bénéficiaire d'une église, qu'il soit évêque, prêtre ou diacre. Pour accomplir cette tâche, il me faudrait répéter en partie ce qu'en ont écrit Muratori, le père Thomassin et le père Bonanni. Cependant, dans un recueil où les costumes ecclésiastiques doivent occuper une place importante, je crois devoir indiquer succinctement les variations qu'éprouva le costume de cette illustre partie du clergé qui a le privilège de choisir dans son sein le chef suprême de l'Église.

Ce ne fut que dans le XII^e siècle qu'Alexandre III établit une certaine égalité entre les cardinaux, divisés jusqu'alors en plusieurs classes : il fut décidé que la majorité des deux tiers des cardinaux suffirait pour l'élection du pape. En 1059, Nicolas II leur avait déjà attribué le droit d'élire le souverain pontife.

Innocent IV, dans le concile tenu à Lyon, la veille de Noël 1244, leur donna le chaperon rouge, indiquant par là qu'ils devaient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'Église. C'est aussi l'époque où leur dignité fut mise au-dessus de celle des évêques ; et le concile de Lyon est le premier où les cardinaux prirent

tous séance au-dessus des archevêques et des évêques. Boniface VIII donna le manteau écarlate aux cardinaux après l'année 1300.

Les peintures du XIV^e et du XV^e siècle présentent trois variations remarquables dans le manteau ou cape écarlate dont étaient revêtus les cardinaux. Je les ferai remarquer dans la suite de ce recueil.

Le costume ci-contre est pris dans un précieux tableau d'Ambroise Lorenzetti, conservé à l'Académie des Beaux-Arts de Sienne. Ce peintre y a figuré le *Jugement dernier*, et a placé parmi les élus plusieurs ecclésiastiques avec les costumes de cette époque.

Ce cardinal porte un ample manteau rouge, entièrement fermé sur le devant; il le relève avec les mains. Le père Bonanni, dans sa *Hiérarchie ecclésiastique*, assure que la forme de ce manteau fut généralement en usage parmi les premiers membres du clergé catholique. Le surplis est de toile blanche, la soutane est bleu de ciel, et la chaussure est rouge. Le chapeau est rouge; il n'a ni glands ni cordons, et repose sur un bonnet écarlate. L'aumusse est doublée d'hermine.

Nous rappellerons à ce sujet que notre grand peintre Eustache Lesueur a commis un anachronisme dans ses peintures de la *Vie de saint Bruno*, en peignant des cardinaux en manteau pourpre, à une époque où ces grands dignitaires ne portaient pas encore cette couleur, puisque l'histoire de saint Bruno se rapporte à la fin du XI^e siècle, et date de cent cinquante ans avant le concile de Lyon. Mais qui ne pardonnerait cette faute contre le *costume* à un artiste qui a mis dans son œuvre un sentiment si profond, une poésie si délicate et si élevée?



NOBLE ITALIENNE
XIV^E SIÈCLE

NOBLE ITALIENNE

C'est un petit tableau conservé dans l'Académie des Beaux-Arts de Sienne qui m'a fourni la présente figure. Le nom de l'auteur est inconnu ; mais, d'après l'exécution et le mérite de cette peinture, il est facile de reconnaître qu'elle appartient à l'école de Giotto, et par conséquent au XIV^e siècle.

Les préceptes de galanterie qui formaient en grande partie la base de l'éducation de la jeune noblesse, en France et en Angleterre, étaient peu connus et beaucoup moins en usage en Italie ; mais les femmes ne laissaient pas d'y exercer cette influence qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, a produit les plus nobles actions ou les plus grands désordres.

« Dans l'année 1215, messire Buondelmonte des Buondelmonti, noble citoyen florentin, avait promis d'épouser une noble demoiselle de la famille des Amidei, honorables citoyens ; puis ledit messire Buondelmonte, qui était un cavalier beau et bien fait, se promenant un jour à cheval dans la ville, fut appelé par la signora Gualdrada, femme de messire Forèse Donati. Cette dame lui dit : « Chevalier « déshonoré, tu as promis ta main par crainte des Uberti et des Fifanti ; renonce « à celle que tu dois épouser, prends celle-ci, et alors tu seras toujours tenu pour « un chevalier honoré. » Et au même instant elle lui fit voir sa fille, qui était d'une beauté séduisante. Buondelmonte ébloui y consentit inconsidérément ; et le jour suivant, lorsque les familles étaient réunies, il engagea sa foi à la fille de

Donati, abandonnant à la honte celle d'Amidei, qu'il outrageait si cruellement. Les parents de l'épouse délaissée se réunirent, enflammés de colère, et, délibérant entre eux sur les moyens de se venger, ils donnèrent lieu aux divisions qui déchirèrent Florence; car plusieurs familles nobles s'unirent pour laver un tel affront dans le sang de messire Buondelmonte. Quelques-uns voulaient qu'on lui donnât des coups de bâton, d'autres qu'on le blessât au visage; mais messire Mosca des Lamberti leur dit : « Que celui qui pense à le battre ou à le blesser s'occupe
« auparavant à creuser la tombe qui devra lui servir de refuge; traitons-le plutôt
« d'une manière qui prouve que chose faite a un chef¹. » Ils convinrent donc d'exercer leur vengeance dans le lieu même où l'on devait se réunir pour la célébration du mariage. Le matin de Pâques, à l'entrée du Pont-Vieux, lorsque messire Buondelmonte venait sur un palefroi, vêtu d'un pourpoint de soie, avec son manteau et la tête couronnée de fleurs, messire Schiatta des Uberti s'élança sur lui, et d'un coup de masse sur la tête le renversa de cheval; les autres achevèrent de le tuer. La ville fut en rumeur; le corps fut déposé sur un brancard, et la jeune épouse, fondant en larmes, soutenait la tête de son futur époux sur son sein. On les porta ainsi dans toute la ville, et de ce jour commença la ruine de Florence. Telle fut l'origine de ces mots affreux, *parti guelfe, parti gibelin*². »

La noble italienne qui figure dans la planche ci-jointe est coiffée d'un voile blanc orné de broderies d'or et de lisérés noirs. La robe est bleue, celle de dessous couleur de laque. La fourrure au-dessus du coude est brune. La ceinture est noire, avec des filets d'or. La chaussure est noire, et les diverses broderies sont en or.

¹ Cosa fatta capo ha.

² Ricordano Malespini, *Cronaca Ms. nell' archivio della famiglia Buondelmonti*, cap. civ.



FANTASSIN ARMÉ
XIV^E SIÈCLE

FANTASSIN ARMÉ

On concevra sans peine que lorsque les républiques italiennes employaient dans leurs milices leurs propres citoyens, leurs armées, composées d'habitants réunis à la hâte au son du tocsin et armés à leurs frais, devaient présenter un assemblage bizarre d'armes et d'armures. Les divers corps d'infanterie n'avaient guère d'autre signe distinctif que la bannière de leur quartier ou celle de leur compagnie. Toute la force de l'armée consistait dans la cavalerie des nobles. Mais la même division qui régnait dans les villes entre l'ordre équestre et le peuple agitait et troublait aussi les camps, et retardait ou empêchait l'action. C'est ainsi que, l'an 1323, les Florentins s'étant mis en campagne contre Castruccio, avec vingt mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux, perdirent en vaines discussions l'occasion de combattre leur ennemi avec avantage¹.

Le soldat figuré ici est tiré d'une des miniatures qui ornent un ancien manuscrit de la bibliothèque Barberini, à Rome. Le casque est d'acier et orné de deux ailes rouges. La cuirasse est d'un brun tirant sur le rouge, avec des points blancs. La plaque d'acier qui défend l'épaule est ornée de petites bandes jaunes. La manche courte et la soubreveste sont vertes, l'autre est de mailles d'acier. Le baudrier est blanc; le pommeau et la garde de l'épée sont d'acier, mais la poignée ainsi que celle du poignard sont noires. Le fourreau de l'épée et la ceinture sont rouges.

¹ Machiavelli, *Stor. Fiorentina*, lib. II.

Le bouclier est de la même couleur, mais relevé d'ornements blancs. Les genouillères et l'armure de la jambe sont d'acier. Les chausses sont rouges. La masse d'armes est de fer, avec le manche en bois.



JEVNE CAVALIER ITALIEN
XIV^E SIÈCLE

JEUNE CAVALIER ITALIEN

On trouve partout des preuves du goût que la jeunesse italienne du moyen âge avait pour les chevaux; elle en faisait le plus grand usage, soit pour la promenade, soit pour les exercices militaires. Buondelmonte montait un cheval blanc lorsqu'il fut assassiné à Florence, victime de la vengeance des Uberti, comme nous l'avons raconté plus haut (n° 110). Cette mort, ainsi que je l'ai déjà dit, donna naissance aux célèbres et cruelles dissensions des Guelfes et des Gibelins¹. Les jeunes nobles assistaient aussi à cheval aux fêtes publiques; et Machiavel, dans son *Histoire de Florence*, rapporte à l'année 1300 l'origine, dans cette ville, des querelles entre les blancs et les noirs. « C'était le mois de mai, dit-il, temps pendant lequel on fait à Florence des fêtes et des réjouissances publiques. Quelques jeunes gens des Donati et leurs amis, passant à cheval, s'arrêtèrent sur la place de la Sainte-Trinité pour regarder danser des jeunes filles, et après eux arrivèrent quelques jeunes gens de la famille des Cerchi, accompagnés de plusieurs jeunes gentilshommes qui, ne connaissant pas les Donati qui étaient devant eux et voulant voir aussi, poussèrent leurs chevaux au milieu d'eux et les heurtèrent : c'est pourquoi les Donati, se croyant offensés, en vinrent aux armes, et les deux partis ne se séparèrent qu'après du sang répandu². »

¹ Ric. Malespini, cap. civ.

² Machiavelli, *Delle Istorie Fiorentine*, lib. II.

Le jeune homme ici représenté est copié d'après un tableau de Vanni conservé dans l'Académie des Beaux-Arts, à Sienne. Cette peinture représente le triomphe de la mort de Pétrarque. Une troupe nombreuse de jeunes gens à cheval précèdent le char de la cruelle divinité. Celui que j'ai choisi est coiffé d'un bonnet écarlate; le pourpoint est de tissu d'or; la soubreveste est écarlate et ornée d'une garniture d'hermine. La ceinture est noire. Ses longues chausses sont jaunes. La soubreveste est ornée de broderies d'or et lacée sur la poitrine par un cordon noir. Les harnais du cheval sont dorés; l'étrier et l'éperon sont de fer.



FANTASSIN ITALIEN
XV^E SIÈCLE

FANTASSIN ITALIEN

Dans les guerres du XIV^e et du XV^e siècle, l'infanterie était composée de paysans ou de bourgeois mal armés, mal disciplinés, qui combattaient sans ordre et sans art, et qui presque toujours lâchaient pied devant la première charge de cavalerie. Cette infanterie se trouvait en outre embarrassée d'une foule de valets et de maraudeurs, qui pillaient les pays par où l'armée passait, et augmentaient le désordre d'une déroute. On faisait la guerre beaucoup plus au peuple qu'à l'armée, tout le corps de la nation étant traité en ennemi, ce qui rendait générale la défense et contraignait toute la population à prendre les armes. Lorsque les milices des petits États d'Italie étaient convoquées dans un besoin pressant, l'ordre était donné à tous les citoyens de se rendre au camp, pendant que la grosse cloche sonnait, et avant qu'une bougie allumée sous l'une des portes eût achevé de brûler. Mais si la crainte du châtement suffisait pour armer les citoyens, elle ne leur donnait ni le courage de se battre, ni l'habitude de manier les armes. Plus tard, ces divers États se trouvant assez riches pour soudoyer des soldats mercenaires, adoptèrent l'usage, si fatal ensuite pour eux, de confier à des aventuriers le soin de soutenir leurs querelles. Ils épargnèrent ainsi le sang de leurs concitoyens, mais ils perdirent la force et l'énergie à laquelle ils devaient d'être libres.

Le fantassin dont je donne ici le costume est extrait des miniatures de la

grande Bible du duc d'Urbin. Il porte un pourpoint de velours couleur de laque, lacé sur la poitrine avec un cordon de même couleur. Les boutons sont en or. Le pourpoint laisse voir la chemise sur la poitrine, au cou, aux épaules et à la ceinture. Le baudrier est noir et orné de boutons blancs. La poignée de l'épée est dorée et le fourreau est noir. La brayette est formée par une bande bleue au milieu de deux bandes blanches. La chausse droite est bleue; l'autre est blanche en dedans jusqu'au genou, et rouge dans la partie inférieure. L'autre bande est rouge jusqu'au genou, le reste est blanc. Les souliers sont noirs.

On trouve souvent des soldats portant ce même costume, et coiffés d'une petite toque écarlate.



TRIBUNAL DES MARCHANDS
XV^E SIÈCLE

TRIBUNAL DES MARCHANDS

Le commerce et sa douce influence ne manquèrent jamais entièrement à l'Italie, même pendant les périodes les plus orageuses du moyen âge. Mais l'industrie de ses habitants avait à lutter contre mille obstacles, et contre un état presque continuel d'anarchie; elle était entravée par des règlements et des tributs onéreux, ce qui pendant longtemps la rendit languissante et en arrêta les progrès. Dès que le cri de liberté se fut fait entendre dans une partie des villes de l'Italie, dès que des lois sages et une nouvelle forme de gouvernement eurent commencé à améliorer l'ordre social, l'industrie et le commerce y reçurent, avec une rapidité merveilleuse, ces développements qui portent la vie dans le corps politique, et qui lui sont aussi nécessaires que la circulation du sang l'est au corps humain. Pise, Gênes, Venise et Amalfi, durent de grands avantages au mouvement des croisades. Ces villes couvrirent les mers de leurs vaisseaux, et leurs navigateurs firent abonder en Italie les riches productions de l'Orient.

Les cités libres étant celles où le commerce trouvait le plus d'appui et de protection furent aussi celles où l'on établit les meilleurs règlements. La plupart créèrent des *consuls des marchands*. On accordait à ces magistrats une autorité fort étendue pour juger ou concilier les différends qui survenaient parmi les marchands, pour punir certains délits et même conclure des traités d'alliance

avec les peuples étrangers ¹. En tête d'un manuscrit des *Statuts des marchands*, conservé dans la bibliothèque de Sienne, une miniature de Sano di Pietro, dont je donne ici une fidèle copie, représente, dans les mêmes proportions, le tribunal des marchands. Dans la partie supérieure siègent les consuls; les scribes ou notaires occupent la partie inférieure, et en dehors de l'enceinte circulent les marchands.

Fig. 1. Marchand qui s'est approché pour parler à un des consuls. Il porte un chaperon rouge, et ce qui se voit du reste de ses vêtements est bleu.

Fig. 2. Consul ou magistrat coiffé d'un chaperon écarlate. La robe est de la même couleur; son manteau est bleu changeant en violet, et la chaussure est noire.

Fig. 3. Le bonnet est écarlate, le manteau et la robe sont bleus. La robe est bordée d'un liséré blanc. L'habit de dessous est couleur de laque, et la chaussure est noire.

Fig. 4. Le chaperon est écarlate, la robe verdâtre, et la chaussure noire.

Fig. 5. Le chaperon et les manches sont bleus, le manteau couleur de laque, et la chaussure noire.

Fig. 6. Cette figure est coiffée et vêtue d'une étoffe bleue, à l'exception d'une bande blanche qui lui passe sous le menton.

Fig. 7. Le chaperon est noir, le reste des vêtements couleur de laque; la reliure du livre est verte.

Fig. 8. Le chaperon et les chausses sont verdâtres; l'habit est bleu, et le manteau orange.

Fig. 9. Le chaperon est rouge laqueux, le manteau et les chausses verdâtres, l'habit est bleu clair changeant en violet, et les bottines sont noires.

Fig. 10. Le bonnet est bleu, l'habit couleur de plomb, et la reliure du livre est rouge.

Fig. 11. Le bonnet est écarlate, le manteau bleu clair changeant en violet, l'habit verdâtre avec un liséré blanc, et la chaussure noire.

¹ Muratori. *Antiq. Italic. medii ævi*. Diss. XXX.



LE PAPE SIXTE IV
XV^E SIÈCLE

SIXTE IV

Les historiens de la vie de Sixte IV portent sur ce souverain pontife des jugements opposés ; mais ils s'accordent tous à reconnaître en lui un homme instruit, un protecteur éclairé des lettres et des beaux-arts. Il s'appliqua surtout à embellir sa capitale, et il en releva les principaux édifices.

Sixte IV ne borna pas sa généreuse sollicitude aux embellissements de la ville : il légua encore à la postérité un trésor bien précieux. Après avoir fait chercher et fait acquérir des livres et des manuscrits dans toute l'Europe, il fonda la célèbre bibliothèque du Vatican, et il en confia la direction à un homme illustre, à Platina¹.

Le costume du souverain pontife offre quelques différences que je détaillerai dans la suite. La figure suivante est extraite d'une peinture de *Pietro della Francesca*, habilement enlevée du mur, et transportée dans le musée du Vatican. Sixte IV y est représenté avec les vêtements que porte le pape dans l'intérieur de son palais. Ce portrait peut encore servir à montrer les progrès rapides que la peinture avait déjà faits vers le milieu du xv^e siècle. Pietro della Francesca formait alors l'artiste chez lequel le divin Raphaël reçut plus tard les premiers éléments de son art.

Un examen attentif des anciens monuments prouve que jusqu'à l'époque de la

¹ Onofrio Panvinio, *Vita di Sixto IV.*

translation de la cour pontificale à Avignon, les papes portaient dans l'intérieur de leur palais des vêtements de la plus grande simplicité, et presque entièrement semblables à ceux du reste du clergé : mais le changement de climat amena des innovations indispensables ; alors commença l'usage de certaines espèces de capes, ordinairement rouges et doublées de fourrure. Après le retour du saint-siège à Rome, on conserva les usages adoptés en France. Seulement, la chaleur obligea de réduire la cape à cette aumusse rouge doublée d'hermine que les papes portent encore de nos jours.

Sixte IV est coiffé d'un bonnet de drap écarlate garni d'hermine. L'aumusse est de la même étoffe, doublée et garnie d'hermine. Le rochet¹ est de lin, et la soutane de laine blanche. La chaussure est rouge et ornée d'une croix d'or. L'anneau est d'or, et les boutons des manches sont blancs.

La belle chaise sur laquelle est assis le pape a les pommeaux ainsi que les autres ornements dorés. Le reste est de velours cramoisi. Les franges sont de laine rouge mêlée de fils d'or.

¹ Le rochet, prescrit particulièrement aux évêques par Innocent III, est une tunique de lin avec des manches étroites, ou même sans manches, ainsi que le décrit Ducange.



PLATINA
XV^E SIÈCLE

PLATINA

Barthélemy Platina naquit de parents obscurs, l'an 1421, à Piadena (en latin *Platina*), terre près de Crémone. Il voulut tirer son nom du lieu de sa naissance, plutôt que de sa famille, qui portait celui de *Sacchi*. Il suivit d'abord la carrière militaire sous le célèbre François Sforza, et ne s'adonna qu'assez tard aux sciences et aux lettres. Il se rendit à Rome l'an 1458, déjà connu par plusieurs ouvrages de littérature, et honoré de la protection de personnages illustres. La médiocrité de sa fortune l'eût réduit à y vivre dans l'indigence, si la générosité de Pie II ne lui eût fourni les moyens d'acheter une charge d'abrégiateur apostolique. Un emploi honorable et la gloire littéraire semblaient promettre à Platina un avenir heureux et tranquille, lorsque Paul II, successeur de Pie II, supprima le collège des abrégiateurs, comme une institution inutile. On y comptait cependant des écrivains versés dans la connaissance du droit canon et du droit civil, des poètes et des orateurs qui ne donnaient pas moins d'éclat à la cour pontificale qu'ils n'en recevaient eux-mêmes. Parmi les soixante-dix savants réduits à la misère par la suppression du collège se trouvait Platina, lequel, naturellement mordant et plus courageux que ses collègues, se présenta au pape, lui demanda justice, et insista pour que leur cause fût remise au tribunal de la Rote. « A cette demande, dit Platina, le pape, me regardant avec des yeux irrités, s'écria : C'est ainsi que tu oses nous citer à un tribunal ? Feins-tu d'ignorer que toute justice est renfermée

dans le secret de notre cœur? Telle est ma volonté, ajouta-t-il, qu'ils aillent où ils voudront, rien ne les arrête : je suis pape, et j'ai le droit d'annuler ou d'approuver à mon gré tous les actes des autres. » Platina, exaspéré et perdant tout espoir, ne garda plus de mesure et écrivit au pontife une lettre dans laquelle il lui disait que ses collègues et lui allaient s'adresser à d'autres souverains, et les prier d'assembler un concile chargé de juger l'affaire. Pour toute réponse, Paul II fit enfermer l'imprudent Platina dans une étroite prison. Il passa, sans feu, quatre mois d'un hiver rigoureux, dans une haute tour exposée à tous les vents, et ne dut sa liberté qu'aux pressantes sollicitations du cardinal François Gonzague ; encore lui fut-il enjoint de ne pas sortir de Rome. Trois ans plus tard, Platina eut à lutter contre une nouvelle persécution. Une académie littéraire dont il était membre, et qui se réunissait dans la maison d'un de ses amis, nommé *Pomponio Leto*, devint suspecte d'hérésie et fut même accusée de conspiration. Tous ceux qui la composaient furent emprisonnés et soumis à la torture. Les protecteurs et les amis de Platina eurent beaucoup de peine à le faire remettre en liberté, lui et ses collègues ; on rougissait d'avoir persécuté avec tant de légèreté des hommes de mérite, et on ne pouvait se décider à les déclarer innocents.

A la mort de Paul II, Platina fut amplement dédommagé de tous ses malheurs par Sixte IV. Ce pontife, ayant achevé la bibliothèque du Vatican, lui en confia la direction ; il lui assigna un traitement convenable, et l'admit dans sa familiarité. Platina jouit paisiblement pendant six ans de cet honorable emploi, et mourut en 1481, dans sa soixantième année².

Le portrait de Platina, tiré de la même peinture qui m'a fourni le précédent, peut servir à donner une idée précise du costume des hommes de lettres vers le milieu du xv^e siècle. Il est vêtu d'un manteau violet à reflets couleur de plomb. L'habit de dessous est écarlate et bordé d'hermine. On voit un peu la chemise au-dessus du cou.

¹ *B. Platina in Paulo II*, fol. m. 350, verso.

² Angeli Caferra *Vita B. Platinae*.



NOTAIRE
XV^E SIÈCLE

N O T A I R E

Afin de ne pas reproduire inutilement les mêmes costumes, je vais décrire ici succinctement les cérémonies indiquées dans les peintures du manuscrit que j'ai cité au numéro précédent.

Dans la seconde miniature, l'évêque, conformément aux décisions du concile de Carthage, qui défendent aux clercs de se faire croître la barbe, leur en coupe l'extrémité avec des ciseaux. Ils portent un surplis de toile blanche, et, du reste, sont vêtus comme celui qui présente le bassin dans la planche précédente.

Dans la troisième, on confère les ordres *mineurs*. Le premier qui les reçoit est le portier, auquel on remet les clefs de l'église. L'archidiacre invite les tonsurés à s'approcher, et le notaire appelle le portier par son nom. L'évêque assis, comme dans le numéro précédent, remet les clefs au portier après quelques cérémonies. L'archidiacre le conduit alors aux portes de l'église, et les lui fait ouvrir et fermer. Le sonneur lui présente les cordes des cloches et les lui fait sonner.

Le notaire appelle ensuite le lecteur par son nom, et l'évêque lui remet le livre avec des cérémonies analogues. Il en est de même des acolytes, qui, après s'être agenouillés devant l'évêque, reçoivent de ses mains un candélabre avec un cierge éteint et un vase à huile vide.

Les quatre clercs portent le surplis.

Dans la quatrième miniature sont représentés les rites qu'on observait en

conférant les ordres sacrés, qui sont : *le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise*. Ceux qui doivent recevoir ces ordres sont réunis par l'archidiaque. Le sous-diaque porte la tunique sur le bras et le manipule à la main. Le diaque porte la dalmatique sur le bras et l'étole à la main. Ceux qui doivent recevoir la prêtrise viennent avec l'amict, l'aube, la ceinture, le manipule et l'étole, et portent, comme les diaques, la chasuble sur le bras et une petite pièce de lin à la main.

Après les cérémonies prescrites par le rituel, le notaire les appelle successivement chacun par leur nom et en faisant mention de leur titre. L'évêque donne à chaque prêtre un calice vide recouvert de sa patène. Ensuite l'archidiaque remet aux deux autres un vase d'eau et un vase de vin, un bassin et un essuie-main, le tout scellé, et ils le reçoivent en y apposant les mains.

Le notaire qui doit assister à ces diverses cérémonies y est représenté vêtu d'une robe rouge à manches pendantes. Le collet est bleu. L'habit de dessous est d'un tissu d'or et laisse voir la chemise sur la poitrine et aux manches. La chaussure est noire.



TRÉSORIER — XV^E SIÈCLE

T R É S O R I E R

La perception des impôts pour les dépenses de la république était confiée à un trésorier qui tenait registre exact des recettes et des paiements. Pour peu qu'on aimât à faire des recherches à Sienne, où tout est conservé avec un respect religieux, on ne verrait pas sans admiration avec quel ordre parfait cette république était administrée. Dates des paiements, noms des magistrats en charge, emploi motivé des fonds, tout est enregistré avec un soin qui fait juger que le même ordre devait régner dans tous ces petits États, qui ont pu avec de si faibles ressources, mais soutenus par le noble désintéressement des magistrats et l'ardent patriotisme des citoyens, léguer à la postérité des monuments et des édifices publics qui étonnent par leur grandeur et leur magnificence. Jean Villani, dans ses Chroniques, n'évalue les revenus de la république de Florence, vers l'an 1336, qu'à 300,000 florins. Cependant les habitants de cette ville trouvèrent dans leur sage économie, et dans le désir d'embellir leur patrie, des ressources suffisantes pour élever ce dôme majestueux qui, après Saint-Pierre de Rome, n'a pas de rivaux au monde; les deux palais publics, ces élégants portiques et tant d'autres monuments qui semblent appartenir à la capitale d'un puissant empire. A la même époque, l'enthousiasme religieux et les dons de la piété firent sortir de ses fondements et arriver à sa perfection, dans l'espace de soixante-dix ans, cette magnifique église de Sainte-Marie-Nouvelle, que Michel-Ange, dans

son admiration, nommait *l'Épouse*. Cependant, c'était l'époque des divisions intestines qui déchiraient l'État, et des guerres acharnées qu'il fallait soutenir contre les Pisans et les Lucquois; mais Florence était libre. Depuis, les immenses richesses des Médicis, les ressources de toute la Toscane asservie sous un seul maître, et trois siècles, n'ont pu suffire pour terminer la chapelle sépulcrale d'une seule famille.

Le trésorier dont je donne ici le costume est extrait du même tableau que le notaire qui figure au numéro précédent. Sa tête est couverte d'un chaperon de velours noir; le manteau est rouge, et la robe est couleur de laque, avec les manches garnies de fourrure. Sur la table on voit son registre et le coffre destiné à renfermer l'argent qu'il percevait.

Ce costume, et surtout le chaperon, paraissent avoir été le plus en usage vers le milieu du xv^e siècle.



SÉNATEUR VÉNITIEN
XV^E SIÈCLE

SÉNATEUR VÉNITIEN

Ce second sénateur est extrait de la même peinture que le précédent : il porte une toque noire; la simarre, à larges manches, est en velours rouge doublé d'hermine; la chaussure est noire et l'étole est en velours noir.

Dans ce tableau, les nobles et les sénateurs sont presque tous vêtus de la même manière, ce qui confirme mon observation du numéro précédent. Ils portent tous une ample simarre à larges manches doublée et garnie d'hermine, et n'offrent de différence que dans la couleur des étoffes, différence qu'on ne peut attribuer qu'au caprice.



JEVNE ITALIENNE
XV^E SIÈCLE

JEUNE ITALIENNE

Si nous nous fions aux descriptions que les écrivains du moyen âge ont faites des mœurs et des costumes de leur temps, si nous observons les peintures du XIV^e et du XV^e siècle, nous pourrions nous convaincre que nous n'avons ni beaucoup gagné ni beaucoup perdu relativement au luxe des femmes. Quelques villes essayèrent par de sages lois de modérer ces dépenses si frivoles, qui ruinaient les familles, et, comme de nos jours, rendaient si difficile l'établissement des filles. Vains efforts, le luxe et la mode prévalurent, et les pères de famille furent contraints de mettre la dot de leurs filles en rapport avec les dépenses excessives que nécessitait leur parure¹.

Ce costume, extrait d'une peinture de la fin du XV^e siècle, rappelle celui qu'offre la pierre sépulcrale de Catherine Capogalli, morte l'an 1383. Sa tombe se trouve dans l'église des Saints-Apôtres, à Rome. Elle présente seulement dans l'ajustement du voile de la tête une légère différence qui paraît avoir dépendu du caprice, ainsi que j'en ai donné un exemple au n^o 8, et qui me semble trop peu importante pour constituer un costume différent.

Cette ressemblance, dont je produirai de nombreuses preuves, démontrera l'impossibilité où je me suis trouvé de classer les costumes d'après un ordre chronologique. L'examen sérieux d'un grand nombre de monuments de peinture

¹ Muratori, *Antiquitates Italicae mediæ ævi*. Diss. XXIII.

et de sculpture m'a donné la conviction qu'un artiste peut recourir indistinctement aux costumes du XIV^e et du XV^e siècle, sans craindre de tomber dans un anachronisme.

La figure suivante est copiée d'après la même peinture qui m'a fourni le n^o 9. Cette jeune Italienne porte une robe d'une étoffe verte changeant en or, et enrichie de perles et de pierres précieuses à l'ouverture de la manche, qui est pendante. Celle de dessous est rouge changeant en or, ainsi que la partie qui se voit sur la poitrine. Le voile qui recouvre la tête est violâtre, retenu par un petit lacet d'or, et orné d'un liséré d'or terminé par un petit gland. Le voile qui est posé sur le cou est blanc.



FRÉDÉRIC III
XV^E SIÈCLE

FRÉDÉRIC III

Ce prince, comme roi d'Allemagne, était Frédéric IV; mais, comme empereur romain, il est connu sous le nom de Frédéric III, *le Pacifique*. Fils d'un simple duc d'Autriche, et né en 1415, il fut sacré empereur à Aix-la-Chapelle, en 1442, par l'archevêque de Cologne, et, dix ans après, couronné à Rome par le pape, qui le fit roi des Lombards. Il est le dernier empereur qui ait été couronné à Rome, et le premier prince de la maison d'Autriche qui ait été élevé à la dignité impériale. Son humeur pacifique ne l'empêcha pas d'être en guerre avec tout le monde, avec les Suisses, les Turcs, les Hongrois, contre lesquels il fut toujours malheureux. Ce fut par les conseils d'Æneas Sylvius Piccolomini, évêque de Sienne, et plus tard souverain pontife sous le nom de Pie II, qu'il passa en Italie pour y recevoir la couronne des mains de Nicolas V, le 15 mars 1452. Il fut accueilli avec magnificence dans toutes les villes qu'il traversa; mais son arrivée à Sienne fut une véritable fête, car il y allait pour épouser Éléonore de Portugal. Son mariage fut célébré par ce même Piccolomini, évêque de Sienne, et son séjour dans cette ville fut un événement dont la république voulut perpétuer la mémoire. Quelques années plus tard, le Pinturicchio, qui s'adjoignit Raphaël, encore fort jeune, fut chargé de peindre dans la sacristie de la cathédrale les principales actions de Pie II. Ce peintre était presque con-

les plus illustres de l'époque, avec cette scrupuleuse exactitude dans les costumes qui donne tant de prix à ses ouvrages. Frédéric était mort à Lintz, en 1493, après un règne de cinquante-trois ans. En lui commença la grandeur de la maison de Hapsbourg, dont il semblait avoir prévu les destinées, en prenant pour devise les cinq voyelles *a, e, i, o, u*, qu'il expliquait ainsi :

Austriæ est imperare orbi universo.

« L'Autriche doit gouverner le monde entier. » Il existe un recueil curieux et devenu rare, des bons mots (*proverbia*) que l'on attribue à Frédéric III. Ce livre, imprimé à Strasbourg en 1509, a pour titre : *Margarita facetiarum*.

Dans la fresque de Pinturicchio, Frédéric a la tête couverte d'une espèce de tiare à fond bleuâtre, relevée d'ornements d'or. L'écharpe qu'il porte autour du cou est violâtre. La chaîne est d'or. L'habit est de brocart d'or et terminé par une bande noire enrichie d'une légère broderie d'or. Le manteau est d'une étoffe brochée, bleuâtre dans les clairs, changeant en vert dans les ombres. Les chausses sont rouges, ainsi que la chaussure, qui est relevée d'ornements en or. La sandale est blanche dans la partie où repose le pied ; le reste est doré.



ÉLÉONORE DE PORTVGAL
XV^E SIECLE

ÉLÉONORE DE PORTUGAL

Lorsque Frédéric III vint en Italie pour s'y marier et s'y faire couronner empereur, il se fit précéder par Æneas Sylvius Piccolomini, chargé d'aller à la rencontre d'Éléonore, fille du roi de Portugal. Le prélat, ayant reçu la princesse à son arrivée à Pise, où elle débarqua, la conduisit à son époux, à Sienne. Leur première entrevue eut lieu à l'une des portes de la ville ; il a fourni le sujet du tableau du Pinturicchio, auquel j'ai emprunté le présent costume et celui de Frédéric III. Comme nous l'avons dit dans l'article précédent, les fresques de Pinturicchio représentant les faits mémorables de la vie de Pie II (Æneas Sylvius), dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, furent exécutées par lui, selon les uns, d'après les cartons de Raphaël, selon d'autres, avec son aide. Ces tableaux, peints à fresque, sont au nombre de dix. On n'en peut avoir qu'une très-fausse idée d'après les mauvaises gravures qu'on en a faites, et les photographies qu'on a publiées récemment en Italie sont elles-mêmes si mal venues et si obscures, qu'on ne peut connaître ces charmantes peintures qu'en allant les voir à Sienne. Que Raphaël en ait été l'auteur, ou qu'il ait aidé seulement à leur exécution, sa présence à Sienne et sa collaboration avec Pinturicchio sont des faits certains. Il existe même un dessin de Raphaël d'après le groupe antique en marbre des Trois Grâces, qui était alors et qui est encore placé sur un piédestal au milieu même de la sacristie. Cette sacristie est

appelée quelquefois la Bibliothèque de la cathédrale, parce qu'on y a réuni les livres de liturgie et un grand nombre de missels d'une grande beauté. Dans les fresques dont nous venons de parler, on montre deux figures élégantes qui passent pour être les portraits de Pinturicchio et de Raphaël.

La princesse de Portugal porte pour coiffure un réseau violâtre orné de filets d'or et retenu sur le front par un cercle d'or. La chemisette est formée d'un voile léger orné de petits filets noirs et dorés. La robe est rouge et brochée d'or, ornée d'une bande de velours noir autour de la poitrine. Les manches sont vertes, avec des filets d'or et des bouffantes blanches. Le manteau est de brocart d'or. Elle tient un mouchoir blanc brodé.

La jeune fille qui relève le manteau de la princesse porte un petit voile bleu sur ses cheveux. La robe est rouge et laisse voir la chemise par des ouvertures aux épaules. La bande autour de la poitrine est jaune, avec un liseré d'or; la ceinture est verte.



DAME DE LA SVITE D'ÉLÉONORE
XV^E SIÈCLE

DAME DE LA SUITE D'ÉLÉONORE

Le costume que voici a un caractère si différent de celui des Italiennes de la même époque, qu'il n'y a aucun doute que cette dame de la suite d'Éléonore ne soit une Portugaise. Je l'ai choisi de préférence, afin de faire connaître, autant que le permettent les monuments et les peintures auxquelles on peut se fier, quelles étaient les différences qui existaient alors entre les costumes des diverses nations de l'Europe.

Cette dame de la suite d'Éléonore, qui se voit dans la même peinture que les deux précédents personnages, a ses cheveux retenus dans un réseau d'or qui lui descend presque à terre. La chemisette est rayée noir et or. Le corset et les manches sont bleuâtres, et laissent voir la chemise par une ouverture à l'épaule. Le corset est orné d'une bande de velours noir brodé en or. La robe est de taffetas blanc. Le manteau est couleur de rose et garni d'une broderie d'or sur une bande verte.



JEVNE PAGE
XV^E SIÈCLE

J E U N E P A G E

Les peintures du Pinturicchio, dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, font toutes allusion, nous l'avons dit, à la vie et aux actions du souverain pontife Pie II et à ses relations intimes avec l'empereur Frédéric III. Les sujets de ces peintures, les portraits dont elles sont remplies, ne laissent aucun doute sur l'authenticité des costumes, et présentent des détails précieux sur les cours souveraines de cette époque.

La jeune noblesse se formait dans les cours des princes et des grands seigneurs, dont les soins généreux pour élever ces gentilshommes tournaient à leur propre avantage. Non-seulement ils les employaient utilement au service de leur personne, mais encore les enfants des seigneurs trouvaient dans les pages des émules qu'ils cherchaient naturellement à surpasser ou du moins à égaler sous le double rapport de la distinction physique et de la dignité morale. Les liaisons qu'une longue habitude de vivre ensemble ne pouvait manquer de former entre les uns et les autres, resserrées par le double nœud du bienfait et de la reconnaissance, devenaient indissolubles. Mais ce qu'il était important d'apprendre au jeune élève, et ce qu'en effet on lui apprenait le mieux, c'était à respecter le caractère auguste de la chevalerie, à révéler dans les chevaliers les vertus qui les avaient élevés à cet honneur. Les jeux qui faisaient partie des amusements des pages contribuaient encore à leur instruction, et l'émulation, si nécessaire dans tous les âges et dans

tous les états, s'accroissait de jour en jour, ou par le désir de passer au service de quelque autre seigneur d'un plus haut rang ou d'une plus grande réputation, ou par celui de s'élever au grade d'écuyer dans la maison de la dame ou du seigneur qu'ils servaient; car c'était souvent le dernier pas pour arriver à la chevalerie¹.

Ce costume est tiré du tableau dans lequel Æneas Sylvius Piccolomini reçoit la couronne de la poésie en présence de Frédéric. Au pied du trône de l'empereur, on voit ce jeune page, dont le costume est à la fois élégant et riche. Il porte une chlamyde de couleur jaune changeant en bleuâtre dans les ombres: elle est agrafée sur l'épaule droite. Le pourpoint, dont les manches sont fort larges dans la partie supérieure, est d'un rouge laqueux. Il tient de la main droite une toque écarlate ornée d'un bouton d'or et surmontée d'une plume jaunâtre; sa main gauche repose sur la poignée dorée d'un riche poignard. Il a de longues et étroites chausses vertes. Sa ceinture est violette, et ses souliers rouges sont terminés par ces pointes connues dans le XIV^e et le XV^e siècle sous le nom de *poulaines*, et dont la longueur devint tellement exagérée que, pour marcher, il fallait les attacher aux genoux au moyen de petites chaînes, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

¹ Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*.



MAXIMILIEN, EMPEREUR
XV^E SIÈCLE

MAXIMILIEN EMPEREUR

Les faits historiques n'appartiennent à ce recueil qu'autant qu'ils peuvent être utiles pour la connaissance des costumes ou des mœurs. Que d'autres se prononcent donc sur le véritable caractère de l'empereur Maximilien I^{er}. Muratori, Guicciardini en font un prince magnanime, courageux et clément; d'autres historiens en portent un jugement tout différent¹. Pour moi, étranger à cette discussion, je me contente d'offrir ici une image de ce prince telle que je l'ai trouvée dans une ancienne gravure en bois de H. Burgkmair, qui porte la date de l'an 1508; mais le costume appartient au xv^e siècle.

On a de ce morceau des épreuves en clair-obscur de deux planches qui sont très-rares.

On y trouvera encore une des armures de chevalier les plus complètes qu'on puisse désirer. Ces bandes dorées et taillées qui pendent du casque se nommaient lambrequins, et furent généralement en usage dans le XIII^e et le XIV^e siècle. On les voit souvent reproduites dans les peintures de ce temps sur diverses parties des vêtements ou des armures. Le cheval est richement bardé et caparaçonné.

Les nobles et les chevaliers portaient des volets ou des mantelets pour couvrir leurs casques, et comme les plus honorables étaient ceux qui étaient hachés par

¹ Muratori, *Annal. d'Ital.*, ann. 1519. Guicciardini, *Stor.*, lib. XXIII. Bossi, *Stor. d'Ital.*, tom. XVII, cap. XXI.

les coups qu'ils avaient reçus dans les combats, on ne tarda pas à les faire passer dans les armoiries, où, ainsi découpés, ils ont pris le nom de *lambequins* (ou lambeaux), et puis lambrequins ¹.

Ceux qui voudraient connaître non-seulement le costume, mais la figure de Maximilien I^{er}, trouveront son portrait dans les œuvres d'Albert Durer et de Lucas de Leyde. Le portrait gravé par Albert Durer figure dans la magnifique suite de huit planches gravées en bois intitulée *Triomphe de Maximilien*. L'empereur est représenté assis dans un char magnifique attelé de douze chevaux, et accompagné de plusieurs figures allégoriques. Celui que Lucas de Leyde a peint et gravé en 1520, lorsque Maximilien vint à Leyde, est une véritable merveille. La physionomie du personnage est accusée avec une intimité, une profondeur de sentiment extraordinaires. Impossible, du reste, de flatter une tête aussi laide, aussi vulgaire : le peintre s'est donc contenté d'en reproduire au vif l'individualité, et par là son portrait est devenu un monument historique tout en restant un objet d'art précieux. Les amateurs payent fort cher les épreuves du portrait de Maximilien par Lucas de Leyde, surtout quand elles sont en bonne condition et belles de tirage, ce qui est extrêmement rare. Dernièrement, à la vente de M. de Férol (7 décembre 1859), une épreuve de ce portrait a été vendue 500 francs. C'est à un amateur illustre, M. Thiers, qu'elle a été adjugée.

¹ La Colombière, *Théâtre d'honneur*, t. II.



NOBLE ALLEMAND
XV^E SIÈCLE

NOBLE ALLEMAND

Il y a des peuples qui semblent aussi stationnaires quant au costume qu'ils le sont pour ce qui tient au caractère et aux mœurs. Celui de ce gentilhomme allemand, de la cour de Sigismond, en fournit une preuve. Il est facile de voir que la plupart des costumes civils dérivent de ceux qu'avaient adoptés les gens de guerre : or, si l'on compare le costume moderne d'un soldat autrichien avec celui du noble allemand qui figure ici, on y trouvera une analogie frappante. Mêmes chausses, mêmes brodequins lacés; sans compter que le chapeau du xv^e siècle offre de même beaucoup de rapport avec le *shako* du soldat d'aujourd'hui.

Lorsque Eugène IV orna la basilique de Saint-Pierre de deux portes de bronze, il y fit représenter les principaux événements de son pontificat. J'ai tiré la figure ci-jointe du groupe de gentilshommes allemands qui assistent au couronnement de l'empereur Sigismond. *Antoine Filarète* et *Simon*, sculpteurs florentins, ne répondirent que faiblement à l'attente du pontife qui leur avait confié un si important ouvrage; mais, malgré la bizarrerie des ornements qui y sont entassés et malgré la médiocrité de l'exécution, ces portes n'en sont pas moins un monument précieux sous le rapport historique. On y retrouve cette exactitude de costumes qui est un des caractères distinctifs des ouvrages d'art aux XIV^e et XV^e siècles.

Les soubrevestes dans le genre de celle que porte ce gentilhomme étaient

ordinairement en brocart ou en velours. La sienne pourrait être blanche, doublée et garnie de petit-gris; les chausses seraient bleu de ciel, ainsi que les portent encore aujourd'hui les soldats hongrois. Le pourpoint, dont les manches sont traversées par des bandes de broderies d'or, pourrait être, ainsi qu'on en trouve des exemples dans les anciennes miniatures, de couleur de minium. J'ai remarqué aussi des chapeaux couleur de plomb, avec des ornements dorés. Le bord relevé en était ordinairement, ou noir, ou d'une couleur différente du chapeau. La bourse, d'où sort la poignée d'un poignard, et la ceinture, étaient assez souvent vertes, avec des ornements en or. Les brodequins sont noirs.

Je ferai observer encore que les moustaches ont été particulièrement en usage en Angleterre et en Allemagne.



NOBLE VÉNITIEN
XV^E SIÈCLE.

NOBLE VÉNITIEN

Il n'était guère permis de porter l'épée dans Venise, et il est rare de voir des personnages armés dans les tableaux représentant des scènes de mœurs de cette ville. Sans doute *Gentile Bellino*, en introduisant le costume suivant dans l'un des groupes qu'il a placés sur la place Saint-Marc, a voulu caractériser un gentilhomme de la terre ferme, venu à Venise pour y assister à la procession.

De Saint-Didier, qui écrivait en 1680, décrit ainsi l'habit des nobles vénitiens :

« De tout temps la noblesse vénitienne a porté une espèce d'habit long à la mode du Levant et suivant l'ancien usage de Rome. Pendant plusieurs siècles, ç'a été une robe longue de couleur bleue ; mais enfin il a été immuablement fixé à une veste de drap noir, ample et longue jusqu'à terre. Ses manches, qui ont une demy aulne de large, descendent jusque au poignet, mais elles sont presque fermées par le bout, ne laissant qu'une ouverture nécessaire pour y passer la main, de sorte que le coin estant arrondy par-dessous, elles ont la figure d'une manche de robe de chambre, dans laquelle la noblesse met ce qu'on porte actuellement dans les poches du juste au corps.

« Le collet de la veste est élevé tout droit à l'entour du col, et il est ouvert par devant, accompagnant celui du pourpoint, qui est fort haut et de même figure. Un petit collet empesé et tout rond, attaché au col en dedans, monte tout droit, et débordé négligemment d'un travers de doigt par-dessus le collet du pourpoint et un

bouton d'orfèvrerie ou de diamant ferme le col de la chemise. La veste se porte en esté flottante, ouverte par devant et doublée de taffetas noir. Cependant, l'obligation indispensable de la porter de drap, et même de celui de Padouë, en toute saison, est un supplice insupportable à la plupart de la noblesse, pendant les grandes chaleurs.

« Les gentilshommes, qui sont tous curieux des modes françoises, s'habillent très-proprement sous la veste de petites étoffes de soye noire; mais ils donnent toujours dans l'excès, tantôt de petits pourpoints fort courts et échancrez par devant d'un demy quartier de chaque côté, tantôt de grandes rheim-graves courtes et bizarrement chamarrées; et bien que les points de Venise leur soient deffendus, on en voit qui les étalent au devant des chemises, aux manchettes et aux revers des manches, retroussant, pour les faire voir, celles de la veste, qu'ils doivent cependant porter abattues jusqu'au poignet, car les tailleurs qui leur font les vestes sont obligez, sous peine de grosses amendes, de tenir les manches longues, et les vestes courtes, c'est-à-dire, qui ne traînent point à terre tout au contraire de ce qu'ils souhaitent.

« Tous ceux qui portent la veste, sénateurs, simples nobles et citadins, ne mettent sur leur teste qu'une large barrette de laine noire tricottée, bordée d'un tour de grosse laine pendante, qui fait une espèce de cordon semblable à du poil de chèvre; mais la plupart de la jeunesse porte plus cette barrette à la main que sur la teste; de sorte que cette habitude, et le soin qu'ils ont, outre cela, de leurs cheveux, leur en contribuent à faire ordinairement croistre de très-beaux¹.»

Ce personnage porte la toque ou bonnet rouge. Le manteau est écarlate et doublé de soie blanche. Le capuchon est également doublé de soie ornée d'un filet noir. Les chausses sont noires, et les souliers de cuir brun. Le fourreau de l'épée est noir.

¹ *La Ville et la République de Venise*, par le sieur T. L. E. D. M. S. de Saint-Didier. Amsterdam, Elzevier, 1680.



128

L'ESCALIER DES GÉANTS, À VENISE
XV^E SIÈCLE

ESCALIER DES GÉANTS

Deux statues colossales, placées à la partie supérieure de cet escalier célèbre, expliquent le nom qu'on lui a donné. Il conduit au portique du palais de Saint-Marc, où étaient placées ces dangereuses bouches de lion, dans lesquelles les délateurs déposaient leurs dénonciations. C'est par ces degrés que le doge nouvellement élu, et dans toute la splendeur de la pompe souveraine, montait au palais ducal, aux acclamations du peuple. C'est sur le même marbre que roula, sous la hache du bourreau, la tête vénérable du malheureux doge *Marino Faliero*, condamné pour avoir conspiré contre l'État, et exécuté malgré son grand âge, car il avait plus de quatre-vingts ans. Les inquisiteurs ne mirent que vingt-quatre heures à le juger : il fut dépouillé de ses insignes, traîné sur la plus haute marche de l'escalier, et on lui trancha la tête en présence de tous les seigneurs de la sérénissime république. Un instant après l'exécution, un des nobles sénateurs se présenta à l'une des fenêtres du palais ducal, et, montrant la tête sanglante du doge, il cria au peuple assemblé sur la Piazzetta : *Estata fatta la justizia !*

Aujourd'hui le palais est presque désert ; les bouches de lion ont cessé d'inspirer de l'effroi au paisible citoyen, et ce noble monument d'une ville si célèbre n'est plus qu'un ornement inutile de la magnifique cour du palais ducal.

Les deux statues qui surmontent la rampe de l'escalier des Géants représentent Mars et Neptune ; elles sont de la main de Sansovino ; mais, malgré la

réputation de ce sculpteur, qui fut plutôt excellent architecte, nous devons dire qu'elles font un assez mauvais effet, qu'elles sont lourdes, sans grâce et sans aucune grandeur.



NOBLE ESPAGNOL.
XV^E SIÈCLE

NOBLE ESPAGNOL

Le manuscrit d'où il m'a été permis d'extraire le présent costume est un précieux Office de la Vierge, qui a appartenu à la cour d'Espagne. Il a été exécuté vers la fin du xv^e siècle, et les costumes qu'on y trouve appartiennent au siècle précédent. On y remarquera encore cette analogie avec les costumes italiens dont j'ai déjà donné plusieurs exemples, pour prouver que les monuments de la renaissance des arts en Italie peuvent servir à déterminer, pendant plusieurs siècles, les costumes de presque tous les peuples de la partie occidentale de l'Europe. Les nations du Levant offrent seules des différences qui leur conservent un caractère distinct.

Ce noble espagnol est coiffé d'un chapeau dont j'ai trouvé de très-fréquentes reproductions dans les peintures du xiv^e siècle. Les fresques de Giotto et d'Orcagna, dans le Campo-Santo de Pise, en offrent à elles seules plusieurs modèles; et si on ne le retrouve qu'un siècle plus tard, en Espagne, c'est que non-seulement les usages d'Italie ont dû y pénétrer plus lentement, mais que les modes, soumises alors à moins de caprices, persistaient quelquefois pendant la durée de tout un siècle. Le même chapeau est représenté dans les peintures du Berna, conservées dans l'Académie des beaux-arts, à Sienne, quoique ce peintre appartienne au xv^e siècle.

Le personnage représenté ici porte une espèce de manteau ou simarre sans man-

ches, d'une étoffe bleue. Le pourpoint est couleur de laque. La bourse et la ceinture sont de cuir brun enrichi de dorures. La chaussure est rouge, et le chapeau est vert. La draperie du fauteuil est violette; le coussin qui se trouve sous les pieds est de la même couleur, mais orné de broderies rouges. Le dossier ou baldaquin est en bois de noyer.



NOBLE ESPAGNOLE
XV^E SIÈCLE

NOBLE ESPAGNOLE

Pendant que l'Italie, reconstituée dans ses républiques du moyen âge, voyait renaître chez elle la civilisation et fleurir les lettres et les beaux-arts, le reste de l'Europe était encore plongé dans un état de barbarie qui repoussait toute amélioration sociale. Vers la fin du xv^e siècle surtout, l'Italie était arrivée à ce haut degré de splendeur qui pouvait à peine être surpassé par les règnes glorieux de Jules II et de Léon X. Les chefs-d'œuvre des arts se multipliaient dans toutes les villes, tandis que les autres contrées de l'Europe offrent à peine de loin en loin un petit nombre de monuments qui semblent destinés à perpétuer le souvenir d'un réveil si lent et si pénible. De là cette difficulté de déterminer d'une manière précise les costumes des peuples étrangers à l'Italie. Je ne rencontre chez eux qu'un petit nombre de miniatures grossièrement exécutées dans quelques manuscrits, ou des pierres sépulcrales offrant presque toutes des costumes de militaires et d'évêques, déjà connus. Toutes les fois qu'il m'a été possible de faire usage de quelques-uns de ces monuments, j'y ai recouru pour constater l'analogie que j'ai tant de fois remarquée dans les costumes des divers peuples au xv^e siècle.

Le costume de cette noble espagnole est emprunté au manuscrit qui m'a fourni le costume précédent. A l'exception de sa coiffure, qui participe des ajustements mauresques, cette dame offre, dans l'ensemble de ses vêtements, les plus

grands rapports avec les costumes italiens de la même époque. La coiffure est blanche, ornée de filets bleu de ciel et de broderies blanches. Le manteau est d'une étoffe couleur de terre de Sienne. La robe est violette.



COMPAGNIE DE LA CALZA
XV^E SIÈCLE

COMPAGNIE DE LA CALZA

La compagnie de la *Calza* était une société de gentilshommes vénitiens et de quelques étrangers de haute naissance, qui, avec l'approbation des magistrats, contractaient entre eux les liens d'une amitié réciproque, et s'associaient pour vivre joyeusement. Ils donnaient à leurs frais des fêtes publiques, accompagnées de représentations théâtrales; ils se réunissaient pour faire de la musique sur l'eau, des courses de gondoles, des mascarades, et se livrer à des réjouissances de tout genre. Afin de se reconnaître dans les fêtes publiques, ils portaient la chausse droite ornée de diverses couleurs, et même de broderies d'or, d'argent ou de perles¹.

Le jeune homme appartenant à cette compagnie, et dont j'offre ici le costume, est extrait d'un tableau du *Carpaccio*, conservé dans l'Académie des beaux-arts, à Venise. La toque est de velours violet, enrichie de broderies et d'ornements en or. La jaquette est de velours vert, avec une petite bordure rouge dans le bas. Le pourpoint est noir et laisse voir la chemise. La chausse gauche est à raies blanches et noires, avec soulier noir. La chausse droite est écarlate, ornée de deux palmes et d'une broderie de perles sur la cuisse. Les gants sont jaunes.

¹ Jac. Morelli. *Diss. sulle Pompe nuziali*, t. I, p. 139.



JEVNE VÉNITIEN DE LA CALZA
XV^E SIÈCLE

JEUNE VÉNITIEN DE LA CALZA

Ce second costume complétera les renseignements qu'on pourrait désirer sur cette joyeuse association, formée dans le seul but de se livrer aux plaisirs.

Le jeune Vénitien qui est représenté ici, copié d'après le même tableau que le précédent, est coiffé d'une toque noire, ornée de lacets de même couleur. Le manteau est écarlate et brodé en blanc sur le bord du capuchon, lequel est orné d'un gland blanc, et par-dessus de deux glands noirs. La doublure du manteau et du capuchon est blanche, et dans cette partie elle est ornée de fleurs vertes entremêlées d'une broderie noire. Un autre jeune homme de la même compagnie a dans cette partie de son manteau une sirène au lieu d'un chiffre, et le mot latin *memento*. Le pourpoint est de satin blanc, orné de broderies noires, de galons d'or et de garnitures de velours noir vers l'épaule, où l'on voit la chemise. Les boutons sont noirs et les lacets couleur de laque. La petite manche est jaune et bordée d'une broderie noire. Les gants sont jaunes en dehors et noirs en dedans.



CAVALIER ARMÉ
XV^E SIÈCLE

C A V A L I E R A R M É

Le précieux monument de sculpture qui m'a fourni ce costume existe dans l'église de *Santa-Francesca Romana*, à Rome. C'est le portrait équestre d'Antonio Rido, noble padouan, gouverneur du château Saint-Ange sous Eugène IV, et général des troupes de l'Église sous Nicolas V. Ce châtelain joue un rôle important dans la mort tragique du cardinal Vitelleschi. Scipion Ammirato a décrit toutes les circonstances de cet événement dans son *Histoire de Florence*.

Le présent costume appartient à une époque où la chevalerie touchait au dernier degré de sa décadence. L'usage des armes à feu était devenu général, et avait donné aux fantassins les moyens de résister à cette cavalerie de gentilshommes, qui, pendant plusieurs siècles, avaient pu, au moyen d'armures impénétrables, braver les coups d'un ramas de paysans et de bourgeois presque nus. Le peuple commençait donc à faire l'essai de ses forces, et apprenait, quoique lentement, qu'il pouvait contraindre des maîtres orgueilleux à devenir ses égaux. En vain le seigneur et le chevalier banneret épuisaient-ils leur corps sous le poids toujours croissant de lourdes plaques de fer, ils ne pouvaient échapper au plomb meurtrier parti de la main d'un vil plébéien. Ce n'est plus le temps où un chevalier armé de toutes pièces, invulnérable, lui et son coursier, pouvait se précipiter impunément sur l'infanterie comme sur un troupeau sans défense. Le jour arrive où, confondu dans les rangs de ceux qu'il jugeait à peine dignes de ses coups, il devra, comme eux, attendre

sans pâlir le coup fatal, contre lequel il n'a plus d'armes privilégiées. La noblesse hésita cependant; et, vers la fin du xv^e siècle, on avait tellement renforcé les armures des cavaliers, le poids en était devenu si excessif, que Lanoue assure qu'à trente-cinq ans l'homme le plus robuste avait les épaules voûtées. Il fallut enfin céder à la nécessité, et les deux siècles suivants délivrèrent peu à peu les hommes d'armes d'un moyen de défense qui avait fini par leur ôter la liberté d'agir, et qui leur était encore plus funeste qu'utile, puisqu'il les accablait en les protégeant.

Antonio Rido est entièrement couvert d'une armure dont toutes les parties sont rendues avec une fidélité qui ne laisse rien à désirer. Afin de reproduire les traits de ce guerrier, le sculpteur l'a représenté coiffé seulement d'une toque; mais il a figuré à part le casque du guerrier, de sorte que rien ne manque à son costume. Les harnais du cheval sont simples, mais enrichis de bossettes d'or et d'ornements élégants.



JEVNE HOLLANDAISE
XV^E SIÈCLE

JEUNE HOLLANDAISE

La jeune femme qui figure dans la planche ci-contre tient en main une plume de paon, ce noble oiseau sur lequel on prononçait des serments inviolables. Dans le XIV^e et le XV^e siècle, un paon, un faisan ou un héron étaient pour nos chevaliers ce qu'était le Styx pour les dieux de la fable. Si l'on est curieux de savoir dans quelles circonstances on faisait ces sortes de vœux, on en trouvera un grand nombre d'exemples dans les chroniques françaises de l'époque. On verra dans Froissart un chevalier amoureux se faire fermer un œil par sa maîtresse, et s'engager à ne l'ouvrir qu'après avoir bien mérité de sa dame par quelque haute prouesse, puis une reine jurer de ne mettre au jour l'enfant royal qu'elle porte dans son sein que lorsqu'elle se trouvera sous les tentes anglaises, sur le sol ennemi de la France.

Le jour où l'on devait prendre l'engagement solennel, un paon ou un faisan, quelquefois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes, était apporté majestueusement, par des dames ou des demoiselles, dans un grand bassin d'or ou d'argent, au milieu d'une nombreuse assemblée de chevaliers convoqués exprès, et chacun faisait son vœu sur l'oiseau; on le portait ensuite sur une table pour être dépecé et distribué à tous les assistants. L'habileté de celui qui le découpait consistait à le partager de manière à ce que tous les convives pussent en avoir un morceau.

Le portrait de cette jeune femme est tiré d'un tableau qui appartient à

une école étrangère à l'Italie; elle servira donc à faire connaître l'analogie qui existait entre les costumes des Françaises, et ceux des Hollandaises et des Italiennes, dans les XIV^e et XV^e siècles. Le tableau auquel j'ai emprunté ce costume de la fin du XV^e siècle est de Lucas de Leyde, et forme un des plus précieux ornements de l'Académie des beaux-arts de Pise.

La jeune Hollandaise est coiffée d'une espèce de turban couleur de rose. La bande du milieu est noire, ainsi que le petit bonnet qui lui descend sur l'oreille. La bordure en est d'or et les broderies d'argent. Un léger voile blanc lui couvre le front, enveloppe une tresse de cheveux sous l'oreille, et, repassant sur le turban, est noué sur le sommet de la tête et flotte sur les épaules. La chemisette est blanche, et ornée de boutons et de lisérés d'or. La robe est d'une étoffe verte et enrichie de broderies et de filets d'or. La manche courte est resserrée par un lacet et par des ornements dorés. La manche de dessous, dont les ouvertures laissent voir la chemise, est de velours cramoisi. L'ouverture qui est sous le bras est retenue par deux petits filets noirs. Le manteau est blanc changeant en bleuâtre, et orné d'une broderie d'or. La ceinture est violette. La chaussure est noire.



RITES ECCLÉSIASTIQUES
XV^E SIÈCLE

RITES ECCLÉSIASTIQUES

Un ancien rituel conservé dans la bibliothèque du Vatican, où il est coté n° 501, partie Ottobonienne, est enrichi de précieuses miniatures où sont représentées les principales cérémonies qui accompagnaient l'admission aux ordres sacrés. La première de ces peintures, dont je donne ici une copie fidèle, est relative à la tonsure.

Dans les ordinations générales, ceux qui doivent la recevoir, sont appelés les premiers par l'archidiacre; ils s'agenouillent devant l'autel en présence de l'évêque, assis sur le trône épiscopal, et celui-ci, après les prières et cérémonies prescrites par le rituel, coupe successivement à chacun d'eux l'extrémité des cheveux en quatre endroits: sur le front, sur l'occiput, sur l'une et l'autre oreille, enfin trois cheveux sur le sommet de la tête, puis il dépose les cheveux coupés dans le bassin d'or que lui présente un clerc.

L'évêque est coiffé d'une mitre enrichie de pierres précieuses. Le bonnet de dessous est rouge. La chasuble est bleue, avec doublure blanche et collet écarlate. La dalmatique est couleur de laque, et l'aube est de toile blanche. Le manipule est rouge, avec des croix et des lisérés d'or. La pantoufle est rouge.

L'archidiacre qui tient le livre a le collet de la soutane rouge, l'aube de toile blanche et la chape verte, avec des broderies en or.

Le clerc ou sous-diacre qui tient le bassin porte un surplis de toile blanche. La tunique est bleue et la manche de dessous est rouge.

Le premier tonsuré porte un surtout bleu et des chausses violettes; le second, un surtout rouge et des chausses bleues; le troisième, un surtout bleu et des chausses rouges; et le dernier, un surtout violet et des chausses bleues. Tous les quatre ont des souliers noirs et portent leur surplis sur le bras.

L'archidiacre qui tient la crosse porte une chape écarlate changeant en or, avec bordure bleue brodée en or. Le rabat est violet, l'aube est de toile blanche et la manche de la tunique est rouge. La crosse est dorée dans la partie supérieure, et le bâton argenté.

Le chanoine qui est derrière l'archidiacre porte une soutane violette, un surplis de toile blanche, et le capuchon écarlate rejeté sur l'épaule.

Le devant de l'autel est de damas rouge, avec des fleurs d'or. La bordure supérieure est fond bleu, rehaussée d'ornements dorés et de fleurs bleuâtres. Le tapis qui recouvre les degrés de l'autel est vert, avec une bordure et des broderies d'or. Le chevalet est doré et recouvert d'une étoffe blanche, ornée de broderies rouges et bleues, et d'une frange d'or. La nappe de l'autel est de la même étoffe. Les ornements de l'autel, vases et candélabres, sont dorés.

On voit dans le chœur, derrière l'autel, deux chanoines, dont le premier porte un surplis de toile blanche. La tunique est rouge. Le capuchon, rejeté sur l'épaule, et le bonnet sont violets. L'autre porte également le surplis, la tunique et le capuchon bleus, et le bonnet écarlate.



136.

CARDINAL
XV^E SIÈCLE

C A R D I N A L

Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici les principales lois auxquelles Grégoire X soumit l'élection du souverain pontife, et d'après lesquelles sont réglées les plus hautes fonctions du cardinalat.

1° L'élection doit se faire dans un lieu convenable de la ville où le pape précédent est mort; et dans le cas où il serait mort à la campagne, elle doit avoir lieu dans la ville au diocèse de laquelle appartient cette maison de campagne.—
2° Après la mort du pape, on doit consacrer dix jours aux cérémonies de ses funérailles, auxquelles assistent les cardinaux présents, en attendant l'arrivée des cardinaux absents.—3° Les cardinaux absents ne peuvent donner leur vote pour l'élection du pape. —4° Aucun d'eux, aucune personne, de quelque ordre religieux ou de quelque condition qu'elle soit, ne peut être élu pape. —5° Le matin du dixième jour, après avoir entendu la messe du Saint-Esprit, tous les cardinaux présents seront renfermés avec deux, trois ou quatre de leurs domestiques pour les servir, dans un endroit sûr du palais où est mort le souverain pontife. Nul n'en peut sortir, sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est pour maladie grave, ou dans quelque autre cas prévu. En ce lieu, qu'on nomme *conclave*, les cellules des cardinaux doivent être toutes semblables, et séparées seulement l'une de l'autre par des tentures de drap.—6° A Rome, la garde du conclave doit être confiée aux soldats de la garde pontificale, aux barons et aux ambassadeurs des princes, et celle du lieu le plus voisin de la porte du con-

clave aux évêques et aux conservateurs de la ville. Hors de Rome, la garde du conclave appartient aux seigneurs laïques. Ils doivent le garantir de toute violence; mais ils peuvent forcer les cardinaux à accélérer l'élection, si elle traînait en longueur. — 7° Les cardinaux ne peuvent quitter le conclave qu'après l'élection du pape. Si l'un d'eux voulait en sortir, la garde doit le forcer à y rentrer. — 8° Les cardinaux absents entreront dans le conclave dès leur arrivée, et ils y donneront librement leur vote, quand même ils auraient été excommuniés précédemment. — 9° Trois jours après la formation du conclave, les évêques et les barons commis à sa garde surveilleront sévèrement la nourriture que l'on portera aux cardinaux, et ne leur permettront de ne recevoir qu'un seul plat. — 10° Sous peine d'excommunication, on ne doit chercher en aucune manière à influencer les cardinaux. — 11° Pour être élu pape, il faut réunir les deux tiers des voix des cardinaux renfermés dans le conclave. — 12° Après la mort du pape, toutes les magistratures et les charges ecclésiastiques doivent cesser, excepté celles des pénitenciers et du camerlingue de la sainte Église¹.

Le conclave ne se ferme que le soir du dixième jour après la mort du pape. On permet alors les visites que les prélats et les grands personnages voudraient faire aux cardinaux dans leurs cellules.

Le cardinal dont je donne ici le costume porte la barbe. Il diffère de celui qui est au n° 109, en ce que le manteau a deux ouvertures latérales pour les bras. Le chapeau est écarlate et orné d'un cordon de la même couleur. Le rochet est porté sur une soutane bleuâtre. La reliure des livres est verte et ornée de fermoirs dorés. Le manteau est bordé d'un liséré d'or dans la partie inférieure et à l'ouverture qui donne passage aux bras.

J'ai encore remarqué une autre différence dans le manteau des deux cardinaux. L'ouverture pour le passage des bras était sur la poitrine, s'étendait depuis le cou jusqu'au-dessous de la ceinture. Le cordon du chapeau était orné de glands rouges.

Le présent costume est extrait d'un tableau qui est conservé dans l'Académie des beaux-arts à Sienne, et dont on ignore l'auteur.

¹ B. Platina. *Annotazioni alla vita di Gregorio X.*



JEVNE VÉNITIEN
XV^E SIÈCLE.

J E U N E V É N I T I E N

Voici un des costumes les plus riches et les plus complets qu'on puisse désirer. Il est porté par un jeune Vénitien, mais il l'était aussi par les jeunes nobles des autres contrées de l'Italie, et il peut appartenir à la fin du XIV^e siècle. Déjà la peinture avait fait à Venise des progrès surprenants, car les ouvrages de Charles Crivelli sont admirables, tant pour le fini avec lequel ils sont rendus, que pour la beauté et la merveilleuse conservation des couleurs.

C'est dans un tableau de Crivelli, conservé dans la galerie de Bréra, à Milan, que se trouve ce jeune Vénitien; il est coiffé d'un bonnet de laine écarlate, dont l'usage était général parmi les jeunes gens, à cette époque. Il porte un petit manteau de velours couleur de laque, doublé de velours broché vert. Ce manteau est brodé d'or et orné d'une broderie d'or autour du col, où l'on voit la chemise. L'ouverture où passe la tête est fermée par trois doubles boutons d'or. Le collier est d'or, avec une rangée de perles et un fermoir garni de perles et de pierres précieuses. Le manteau n'est pas ouvert sur le côté, ainsi qu'on le remarque dans beaucoup de costumes, et entre autres dans un tableau de *Mantegna* de la même galerie; il recouvre une partie de la main droite. La manche du pourpoint est de velours cramoisi mêlé d'or; elle est ouverte depuis le poignet jusqu'au coude, laisse voir la chemise, et est retenue par des lacets rouges. Le reste du pourpoint est de velours bleu de ciel à fleurs d'argent. L'ouverture sur le côté

est ornée d'un cordonnet mêlé d'or. La bordure du bas est formée par un galon d'or orné de broderies couleur de laque. La ceinture est doublée de velours vert et garnie en or. Les chausses sont de drap écarlate. Les souliers sont rouges et lacés avec un cordonnet jaune. La lance est terminée par une banderole blanche en dessus et rouge en dessous, traversée par une croix, indiquée seulement par un trait.



GASTON DE FOIX
XV^E SIÈCLE

G A S T O N D E F O I X

Je n'aurais peut-être pas dû placer ici le portrait de ce jeune héros, car il semble appartenir plutôt au XVI^e siècle ; mais comment se refuser au plaisir de reproduire l'image d'un capitaine qui, à l'âge de vingt-quatre ans, avait déjà captivé l'admiration de l'Europe ? D'ailleurs, il est incontestable que ce costume est absolument semblable à ceux que m'ont offert la plupart des monuments de la fin du XV^e siècle. Gaston de Foix, duc de Nemours, après avoir gagné la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, fut tué en poursuivant avec trop d'ardeur un gros d'Espagnols.

J'ai tiré le portrait ci-joint du monument que détruisirent, par une basse vengeance, les ennemis qu'il avait vaincus en bataille rangée. L'effigie de ce jeune guerrier fut heureusement préservée, et depuis on l'a transportée dans une salle de Bréra, à Milan. Elle est due au ciseau d'*Augustin Busti*, dit le *Bambaja*.

Il existe un autre portrait de Gaston de Foix, attribuée à Georgion, et dont une reproduction se voit au palais de Versailles. Le héros est représenté en pied, couvert de son armure, et tenant une lance surmontée d'un étendard, derrière lui est son bouclier. L'original faisait partie de l'ancienne galerie du Palais-Royal. Il a été gravé par Michel Lasne.



JEVNES PAGES
XV^E SIÈCLE

J E U N E S P A G E S

Ces deux jeunes pages semblent avoir tant de rapport avec la mort du jeune Gaston de Foix, que si les limites de cet ouvrage me le permettaient, je céderais au désir de transcrire ici le touchant récit de cette mort, que nous a laissé Froissart, dans ses *Chroniques*. Mais je renvoie le lecteur au passage de cet historien où il décrit en même temps, dans le plus grand détail, la cour du comte de Foix. On y voit que les fils de ce prince remplissaient les fonctions de page et le servaient à table. Gaston, comme son fils légitime et l'héritier de ses États, avait le privilège de découper les viandes, et de les servir lui-même à son père après les avoir goûtées le premier. C'est cet usage qui suggéra au roi de Navarre l'infâme trahison qui causa la mort de son malheureux neveu. Il avait donné au jeune prince une petite bourse pleine de poudre, et lui avait persuadé que, s'il en mettait sur les mets de son père, il se réconcilierait à l'instant avec sa mère. Le jeune frère de Gaston aperçut cette bourse, en parla à son père, et il fut reconnu que cette poudre était un poison violent. Le prince furieux ôta lui-même la vie au malheureux enfant, victime de sa crédulité et de la malice infernale de son oncle.

Les figures des deux pages représentés ici sont tirées du même tableau du Pinturicchio qui m'a fourni les costumes de Frédéric III et d'Éléonore de Portugal. Le premier de ses pages, dont la main droite est appuyée sur une canne, est coiffé d'une toque noire ornée d'un nœud rouge et de boutons dorés. Le pourpoint est

ouvert sur la poitrine, et laisse voir la chemisette; sa couleur, ainsi que celle des larges manches qui arrivent jusqu'au coude, est jaune; le reste du bras jusqu'au poignet est recouvert d'une manche noire. Ses longues chausses sont rouges, et ornées, à partir de la ceinture, de bandes vertes terminées au commencement de la cuisse par de petits glands mêlés d'or. La chaussure est noire.

Le second page est coiffé d'un chapeau vert : il porte une espèce de tunique assez courte, couleur de plomb, et garnie, dans la partie inférieure, d'une bande de velours noir brodée en or. Le pourpoint est à raies jaunes et noires. Les chausses sont entièrement jaunes.



140.

FRÉDÉRIC, DUC D'URBIN
XV^E SIÈCLE

FRÉDÉRIC DUC D'URBIN

Le funeste usage de confier à des troupes mercenaires le soin de faire la guerre finit par s'introduire en Italie. On s'imagina qu'il y avait avantage à épargner le sang de la nation, et à réserver l'argent pour défendre ses droits. C'est ainsi qu'elle perdit insensiblement cette énergie, cet esprit belliqueux, résultat de son mélange avec les conquérants du Nord, dont elle devint encore une fois la proie, du moins partiellement. Pendant le XIV^e siècle, la peste et les guerres civiles avaient affaibli les États italiens; dans le XV^e, les compagnies d'aventuriers achevèrent de les dégrader. La licence effrénée de ces soldats contribuait à grossir les bandes, sans parler de l'appât du pillage; et bientôt il se forma des compagnies de bandits italiens à l'imitation de celles qui étaient venues d'au delà des monts. Les secondes rivalisèrent, il est vrai, de valeur avec les premières, mais elles les égalèrent en férocité, et furent fatales à la malheureuse Italie.

Le costume ci-joint appartient à cette déplorable époque. Frédéric, duc d'Urbin, combattit successivement à la solde de presque tous les États italiens, et dans toutes les occasions il fit admirer sa valeur et surtout la rare prudence avec laquelle il sut tirer parti des événements. Né en 1422, sa vie se passa dans le tumulte des camps, sans toutefois qu'il perdît jamais le goût des études amies de la paix. Il mérita ainsi de joindre au titre de vaillant capitaine celui non moins glorieux de prince instruit, et de protecteur des lettres et des arts¹.

¹ Bern. Baldi, *Vita di Federigo, duca d'Urbino*.

Le prince de Palestrine m'a permis de copier le costume ci-contre, d'après un beau portrait peint par André Mantegna, et qui fait partie de sa riche collection à Rome.

Le duc d'Urbin porte un manteau de brocart couleur de laque, garni et doublé d'hermine. Il est décoré de l'ordre de la Toison d'or et de celui de la Jarretière; celle-ci est fond bleu avec une boucle d'or et des pierres précieuses, et elle est terminée par une grosse perle. La maille qui se voit au cou est dorée. L'armure est d'acier avec des clous dorés. La maille au-dessous du genou a un filet doré. La poignée de l'épée et les glands sont rouge laqueux; le pommeau et la garde sont dorés. Le fourreau, rouge cinabre, est soutenu par deux cordons de même couleur. La chaise est verte avec des boules et des clous dorés, et enrichie de perles; les glands sont d'un rouge laqueux. Le casque est d'acier avec clous dorés et un lacet rouge. Le bâton de commandement est de bois jaunâtre. Le livre a la couverture rouge avec des fermoirs dorés. Le pupitre est de bois de noyer, et supporte le bonnet ducal, dont le fond est rouge tout brodé de perles.

Le fils du duc porte un petit bonnet brodé de perles avec un joyau sur le front. Un collier de perles, terminé par un autre joyau, lui descend sur la poitrine. Sa petite simarre est de brocart d'or garni d'hermine. La ceinture, dont l'extrémité lui pend sur le devant, est de perles. Le sceptre est d'or. Les manches de dessous sont rouges, avec une broderie d'or. Les chausses sont blanches, et les souliers d'un rouge foncé.



PODESTAT
XV^E SIÈCLE

P O D E S T A T

Les villes italiennes, en s'affranchissant de la puissance immédiate des empereurs d'Allemagne et se constituant en républiques, cherchèrent, autant que le permettaient des souvenirs presque effacés et d'antiques traditions, à se modeler sur le gouvernement de l'ancienne métropole. L'administration de la justice et le commandement des milices furent confiés à deux ou plusieurs consuls annuels, élus par les suffrages du peuple. Ces magistrats convoquaient et présidaient les conseils de la république. Dans chaque ville il y en avait deux, outre le conseil général, c'est-à-dire de tout le peuple. L'un était peu nombreux, et plus particulièrement destiné à seconder les consuls dans les fonctions les plus importantes, et à exercer sur eux une active surveillance; il était en outre chargé de l'administration des finances et de toutes les relations extérieures de l'État; on appelait ce corps Conseil *di Credenza* ou *de confiance*. L'autre, composé de cent membres et même davantage, était désigné dans diverses villes par les noms de *Sénat*, de *Grand Conseil*, de *Conseil spécial* ou de *Conseil du peuple*. C'était dans le sénat qu'on préparait les arrêtés qui devaient ensuite être soumis au peuple, dont l'assemblée générale, convoquée au son de la grosse cloche du palais de la commune, se tenait sur la place publique. L'assemblée du peuple était souveraine, et les magistrats la consultaient dans les occasions les plus importantes.

Les élections des consuls, accompagnées de désordres et de troubles civils, ayant

dégoûté de cette forme de gouvernement les habitants des villes libres, ceux-ci abolirent les consuls vers le XIII^e siècle, et confièrent l'autorité suprême à un seul magistrat, personnage prudemment appelé d'une ville voisine, amie ou alliée, auquel ils remirent l'administration de la justice, espérant avec raison qu'un étranger, libre de tout lien d'affection ou de parenté dans la ville qu'il devait gouverner, saurait conserver la plus exacte impartialité. Ce magistrat suprême reçut le nom générique de *podestà*.

L'autorité du podestat durait un an, quelquefois six mois seulement, et, dès sa réception, il devait prêter le serment de se démettre de sa charge dès que le temps qui lui était assigné serait expiré. Un nom illustre, une réputation bien établie de sagesse et de prudence, et surtout une valeur éprouvée, décidaient du choix d'un personnage auquel on confiait le maintien des lois et le commandement de la milice. Le podestat, pendant le temps de son gouvernement, ne pouvait faire venir dans la ville qui l'avait appelé ni sa femme, ni aucun de ses parents; et, dans l'excès de leur défiance, ces cauteleux républicains lui interdisaient sévèrement toute intimité avec les habitants de la ville¹.

J'ai tiré ce costume de magistrat civil et militaire d'une des peintures du Pinturicchio qui ornent l'église d'Araceli, à Rome. Ce tableau représente un miracle de saint Bernardin. Suivant l'usage du temps, le peintre y a placé plusieurs portraits. La simarre du podestat est de brocart d'or doublé d'hermine. Le bonnet est écarlate. Les gants sont blancs, avec de petits glands rouges. Le petit bâton est d'ébène, avec des pommes d'argent ou d'ivoire. La chaîne est d'or. Le collet, qui se voit au-dessus de la simarre, est noir.

Le page porte une petite soubreveste bleue brodée en or. Le pourpoint est violet. Les chausses sont fermées par des bandes aux couleurs de son maître : la partie gauche est écarlate, et la droite couleur de laque jusqu'au genou, et blanche jusqu'au pied; en dedans, elle est blanche dans le haut, et verte dans le bas. La chaussure est rouge. Le chapeau est écarlate avec une brodure verte et or, et soutenu par un cordon rouge. Le fourreau de l'épée est noir; la poignée et les ornements sont dorés.

¹ Muratori, *Antiq. Italic. medii ævi*. Dissert. XLV-XLVI.



JEVNE DVCHESSE
XV^E SIÈCLE

JEUNE DUCHESSE

Le tableau de Lucas de Leyde, auquel j'ai emprunté le n^o 134 de cette édition, m'a fourni également le présent costume, si remarquable par sa richesse et son élégance.

Lucas de Leyde, mort à la fleur de l'âge, victime de son ardeur pour le travail, fut célèbre comme peintre et comme graveur. Ami et rival d'Albert Dürer, il fut souvent entraîné par une noble émulation à traiter les mêmes sujets que lui, et l'amitié qui les unissait leur faisait échanger leurs ouvrages. Le tableau dont je viens de parler est un des plus précieux ornements de l'Académie des beaux-arts de Pise.

La jeune duchesse qui y est représentée porte sur ses cheveux une petite coiffe blanche recouverte d'un bonnet noir brodé en or, surmontée d'une couronne d'or. La chemisette est blanche, avec une légère broderie en or, et fermée au cou par un bouton d'or. L'ouverture de la chemisette laisse voir le commencement de la chemise, garnie de dentelle. La robe de dessous est noire et ornée de perles autour de la poitrine. Elle porte au cou un petit médaillon suspendu à un cordon rouge. La robe de dessus est de brocart d'or; l'ouverture latérale est fermée par de riches agrafes, et laisse voir la robe de dessous. La chaîne est d'or. Les manches sont larges, d'une étoffe légère jaunâtre changeant en laque, et rattachées à l'épaule par deux petits lacets noirs qui laissent voir la chemise. Les manches de dessous sont étroites, de velours rouge, plus larges sur la main, qu'elles recouvrent en partie, et

elles ont en outre des ouvertures sur le bras, retenues par deux petits lacets blancs qui laissent voir une autre manche blanche. Une ceinture bleue avec des filets rouges soutient un riche camée qui lui sert d'agrafe. Les souliers sont noirs.

FIN DU TOME SECOND.